



Bulletin d'informations de la **Commune d'Evolène**

Décembre 2023





Mot de la Présidente

Chères Evolénardes, chers Evolénards,
Au sortir d'un automne plutôt pluvieux, je me réjouis comme de coutume de la saison hivernale. Cette pluie était toutefois bienvenue, la nature en a besoin. Nos glaciers en ont besoin. Ces deux derniers étés ont été terribles, on voit bien la fonte et le recul progressif. Nous avons eu de la chance chez nous, la sécheresse cette année était toute relative. Les champignonnières ont eu beaucoup de succès. L'interdiction générale de faire du feu souvent décrétée a cependant parfois contrecarré nos envies de grillades. Il faudra probablement s'y accoutumer à l'avenir. Heureusement, le retour des CIME a illuminé notre été, tel un feu d'artifice de couleurs et d'émotions. La bonne humeur et le plaisir se lisaient sur tous les visages contaminés. J'espère pour une fois que ce virus ne vous a pas épargnés.

Voici, Mesdames et Messieurs, un bref résumé des derniers mois, évidemment pas du tout représentatif de tout ce qui s'est passé. J'aurais bien sûr pu évoquer d'autres sujets ou manifestations. J'aurais par exemple pu parler du nouveau Tunnel des Pyramides, des élections fédérales, du pouvoir d'achat, de la crise au Moyen-Orient, ou encore du loup. Des loups. L'actualité est riche, mais pas toujours positive. Il m'appartient toutefois de vous offrir dans ce bulletin surtout **un condensé de l'actualité communale**, laquelle - je l'espère - donnera davantage de raisons de se réjouir qu'une soirée devant le téléjournal.

Comme en témoigne l'épaisseur de cette brochure d'informations, la commune d'Evolène n'a pas chômé au cours du dernier semestre. En plus de la consacrée au bilan des six derniers mois, il me tenait à cœur de vous informer sur des sujets importants qui touchent notre territoire. C'est en particulier le cas avec les **explications liées à la renaturation** des bords de la Borgne actuellement en cours. Ces travaux financés par Grande-Dixence suite à une décision cantonale ont en effet soulevé beaucoup d'interrogations de la part des passants surpris par des pelleuses au travail entre le pont de Lotrec et le pont de la Quetse. Pelleuses sans doute toutes aussi grandes qu'à Zermatt. Mais sans surprise chez nous du côté de l'Etat ou des organisations environnementales, puisque les mesures ont été discutées et validées en grand comité. Autre sujet impactant: les **travaux de sécurisation dans le secteur du Tsaté**, avec pour grande nouveauté la pose de déclencheurs d'avalanche

à distance. Des explications techniques vous sont proposées afin d'en comprendre le but et le fonctionnement.

De **nombreux autres sujets** vous sont présentés par l'intermédiaire des conseillers concernés que je remercie pour leur contribution. Centre de secours incendie Hérens, Association pour les personnes âgées de 60 ans et plus, nouvelle labellisation Cité de l'énergie. Autant de thématiques qui nous ont occupés ces derniers mois.

Les **remontées mécaniques** restent également dans notre actualité, avec notamment une demande exceptionnelle pour le domaine skiable de la Forclaz par Blanchalpe SA. Les raisons et le déroulement de l'Assemblée primaire extraordinaire de septembre à propos du soutien à Télé-Evolène sont également repris dans ce bulletin. Les résultats et perspectives d'Espace Dent-Blanche viendront alimenter vos connaissances de nos domaines skiables.

Je me permets d'insister en particulier sur **l'appel au soutien lancé par Télé-Evolène**, puisque la société est en cours de recapitalisation. La commune d'Evolène a insisté ces dernières années sur la nécessité d'avoir des apports financiers extérieurs aux fonds publics. Le bon déroulement de cette campagne de recherche de fonds - qui durera jusqu'à fin mars - est donc fondamentale pour la survie de la société, c'est donc maintenant ou jamais! Nous espérons que l'hiver offrira de bonnes conditions et nous vous invitons toutes et tous à participer à cet **effort collectif indispensable**. Une participation est possible de diverses manières. Participer financièrement de manière individuelle est crucial bien évidemment, ainsi qu'encourager son entourage à contribuer à son tour. Venir skier et/ou consommer à Chemeuille, et inviter les gens à en faire de même. La tâche qui incombe au conseil d'administration est immense, nous en sommes tous conscients. Mais chaque habitant(e), chaque résident(e), chaque fidèle hôte de notre destination peut agir comme ambassadeur et contribuer au succès de la démarche. Bien entendu, nous vous invitons également à fréquenter et soutenir l'ensemble de l'Espace Dent-Blanche, car l'avenir de tous nos domaines dépend de notre mobilisation et de notre engagement.

Il ne vous aura probablement pas échappé que la contribution communale à la recapitalisation de Télé-Evolène n'est **pas à l'ordre du jour** de



Mot de la Présidente

l'Assemblée primaire qui aura lieu le mardi 19 décembre prochain. Et cela pour cause: le conseil communal a décidé en mars 2022 «d'un principe de participation à hauteur du tiers de la nouvelle souscription du capital-actions (fonds propres), en adéquation avec la part du capital-actions actuelle. Pour le surplus, le conseil accepte sur le principe de cautionner le tiers de l'emprunt que la société devra contracter (fonds étrangers). Ces décisions devront faire l'objet d'une ratification auprès de l'assemblée primaire.» Aussi, il s'agira de voir si le montant récolté du côté des souscriptions privées atteint l'objectif initial avant de demander à la population de se prononcer sur un montant précis. 3 millions de francs ont été inscrits au budget 2024 à cet effet. La population sera nécessairement invitée à se prononcer à ce sujet au premier semestre 2024.

Aussi, l'Assemblée primaire du 19 décembre portera uniquement sur **le budget communal 2024**. Le budget qui vous sera présenté à cette occasion est «extraordinaire», au sens qu'il n'est pas dans la lignée des dernières années. Du côté du fonctionnement, de nombreuses augmentations – représentatives de la période actuelle – viennent alourdir nos charges habituelles. Mais surtout, le budget 2024 se distingue par son **compte des investissements très élevé**. Alors que les derniers exercices étaient déjà ambitieux avec de nombreuses dépenses répertoriées, la mouture 2024 semble «exploser». En effet, 15 millions d'investissements sont prévus. Pour rappel, 15 millions c'est également le budget communal annuel ordinaire (fonctionnement). Cela s'explique en partie par la prévision des 3 millions pour Télé-Evolène, ainsi que par le démarrage parallèle des projets avec crédit d'engagement avalisé que sont «Clos-Lombard» et «Santé et Petite enfance», lesquels prévoient respectivement 1.8 et 3.5 millions d'investissement en 2024. Au total, pour ces trois projets seulement, on prévoit de **déboursier 8.3 millions**. Ceci laisse entrevoir que les autres investissements projetés s'inscrivent dans la lignée des exercices précédents, voire en deçà (6.8 millions investis pour 3.1 millions de recettes). Le conseil communal a toutefois décidé de proposer de maintenir ces investissements au programme, sachant que notre commune a besoin de ces infrastructures qui arrivent en phase de réalisation et qui sont à l'étude depuis longtemps. De plus,

il se pourrait une fois n'est pas coutume que tout ne se réalise pas en 2024.

Ces investissements, nécessaires et attendus, représentent **de bonnes nouvelles pour Evolène**. En effet, une commune n'a pas pour vocation de thésauriser indéfiniment, elle se doit d'investir pour **répondre aux besoins** de ses citoyennes et citoyens. Cela ne doit toutefois pas faire oublier les principes de précaution et d'économicité afin que ces dépenses restent réfléchies et minimisées. Car vu nos larges et divers besoins d'investissement, notre fortune ne manquera pas de fondre rapidement. La maîtrise des dépenses restera un challenge à l'avenir, de même que le maintien voire l'accroissement des recettes, afin de maintenir une certaine **capacité de financement**. Un autre immense défi sera notre **capacité à autofinancer les services** d'eau potable, eaux usées et de gestion des déchets. Je vous invite à ce titre à lire le résumé lié au budget dans lequel je fais également mention de ces problématiques sur lesquelles la population devra également se prononcer à relativement court terme. Une **augmentation de la taxe sur les déchets** est d'ores et déjà prévue et annoncée dès cette année. Un article est dédié à cette problématique et vous en explique les raisons. Si le budget sera le seul élément nécessitant une décision lors de cette prochaine Assemblée, nous vous proposons de profiter de ce rassemblement pour faire le point sur nos deux projets de construction. Concernant **«Clos-Lombard»** (2.5 millions), les travaux devraient bientôt démarrer suite à la récente obtention de l'autorisation de construire, dès que le droit de superficie aura été signé avec la Paroisse qui est propriétaire du terrain. C'est donc l'occasion de vous présenter en détail les plans afin de vous familiariser avec ce bâtiment qui deviendra un lieu incontournable pour le milieu associatif évolénard. Concernant le projet **«Santé et Petite enfance»** (11.5 millions), il nous appartient de vous expliquer le décalage temporel au regard des prévisions du printemps dernier. En effet, nous avions annoncé que la mise à l'enquête publique aurait dû survenir au début de l'automne. Cela n'a pas été possible compte tenu des contretemps rencontrés lors de l'analyse des sous-sols et après le réexamen du concept énergétique (en vue d'une labellisation attestant l'exemplarité). Ces deux aspects ont débouché sur une réimplantation des programmes et une réadap-



Mot de la Présidente

4

tation des plans. **La mise à l'enquête aura lieu ces prochaines semaines** (j'écris ces lignes le 24 novembre). L'Assemblée primaire permettra donc de vous présenter le projet tel que souhaité à ce jour en vue de l'obtention du permis de construire qui sera délivré par le canton. Si cette autorisation peut être obtenue d'ici juin (6 mois, sans opposition), les travaux pourraient alors idéalement **commencer au moment des vacances scolaires**. Les architectes ont estimé dans ce cas que les travaux devraient se monter à 3.5 millions de francs pour 2024. Il est clair que tout départ de chantier retardé décalera les investissements sur l'année suivante.

Etant de nature optimiste – et espérant le rester le plus longtemps possible – j'espère que ces travaux pourront bel et bien commencer l'été prochain. Nous constatons chaque jour **les limites des locaux actuels** de nos structures d'accueil et nous nous réjouissons donc de pouvoir améliorer cela avec les futurs espaces. Une année de perdue serait évidemment dommageable pour nos jeunes en particulier. Je pense en particulier à l'aspect « cantine scolaire » qui est prioritaire au vu des augmentations des besoins constatés année après année du côté des parents. Ceci explique d'ailleurs les besoins supplémentaires en personnel que vous découvrirez aussi année après année dans ce bulletin au travers des nouveaux engagements.

Les structures d'accueil ne sont toutefois pas le seul secteur à demander **des ressources humaines plus importantes**. Le rythme administratif effréné de ce XXI^e siècle et les contraintes de plus en plus nombreuses sur les communes font apparaître des besoins croissants en personnel communal. C'est pourquoi le conseil communal a validé l'engagement d'une personne supplémentaire au service financier. Des réflexions sont aussi en cours du service technique qui peine à avancer à un rythme satisfaisant compte tenu des contraintes légales et techniques sans cesse renforcées. Ces gros projets d'investissement provoquent aussi un **surcroît de travail interne** non négligeable. Cela sera encore plus le cas au moment de la réalisation avec le suivi des chantiers et de la facturation notamment.

Le travail ne manque donc pas. Ni à la commune, ni ailleurs, je le sais bien. La main d'œuvre et les soutiens manquent parfois quant à eux. Je pense notamment **au monde agricole**, sur-

tout en zone de montagne, qui est confronté à de plus en plus de réglementations. Règles qui semblent a contrario de moins en moins cohérentes. La chasse aux loups représente un début d'espoir d'être compris à Berne. Mais la régulation prendra du temps. Du côté de nos chers bovins, il faudra qu'on puisse expliquer les difficultés de l'élevage en hiver, pour ne pas condamner à terme nos exploitations et nos secteurs de production comme la Laiterie des Haudères, dont les produits font notre fierté mais qui est en danger compte tenu de la baisse continue de la production laitière.

Enfin, je pense également au **monde du tourisme**, confronté lui aussi à une crise des vocations et au manque de personnel. Des commerces sont à reprendre dans notre commune, dont la réputation pour la qualité gastronomique incontestée doit être maintenue. **Soyons là aussi des ambassadeurs** pour aider nos commerçants à trouver de la relève. Nos restaurants et bistros sont au cœur de notre vie sociale, sachons les maintenir en les soutenant et en y consommant régulièrement. Saluons aussi les bonnes nouvelles avec les reprises qui ont eu lieu cet automne, avec l'Alpiness Coliving (ex-Gai Logis) aux Haudères et le Berger blanc (ex-Pension) à Evolène. Bienvenue et bon vent à ces jeunes motivés et convaincus de l'avenir de la commune d'Evolène!

Merci encore aux diverses sociétés locales qui ont contribué à cette édition, ainsi qu'à nos organes touristiques. Merci pour le dynamisme et la motivation qui inspirent habitants et visiteurs et contribuent ainsi à notre « bien-vivre » ensemble.

En vous remerciant pour votre intérêt pour notre belle Commune d'Evolène et les activités qui s'y déroulent, qu'elles soient communales ou associatives, je vous souhaite, chères Evolénardes et chers Evolénards, **une belle fin d'année 2023 ainsi qu'une année 2024 sereine et joyeuse**. (Et pour les personnes qui n'ont pas encore réservé leurs vacances pour l'été prochain, cap sur Châtelailon-Plage où nous sommes invités à fêter les 29 et 30 juin).

*Bien à vous,
Virginie Gaspoz*





Table des matières

Mot de la Présidente	2
Budget 2024	6
Bilan 2 ^e semestre 2023	12
Recapitalisation Télé-Evolène	20
Projet de construction de Clos-Lombard	21
Projet de construction Santé et petite enfance	22
Espace Dent-Blanche	24
La nouvelle carte journalière dégriffée « Commune »	26
Augmentation Offre Car Postal / Reglo.ch	27
Renaturation de la Borgne par Grande-Dixence SA	28
Taxe au sac, centre de tri et décharge de la Boussille	31
Val d'Hérens Tourisme	35
Centre de secours incendie Hérens	36
Projet de défense Evolène Rive droite	38
Cité de l'énergie	40
Association pour les 60+ et activités	44
Nonagénaires	46
Jumelage avec Châtelailon-Plage	47
Sociétés locales - À vous la parole	49
Evolène-Région Tourisme vous informe	59
Convocation Assemblée primaire 19 décembre 2023	64



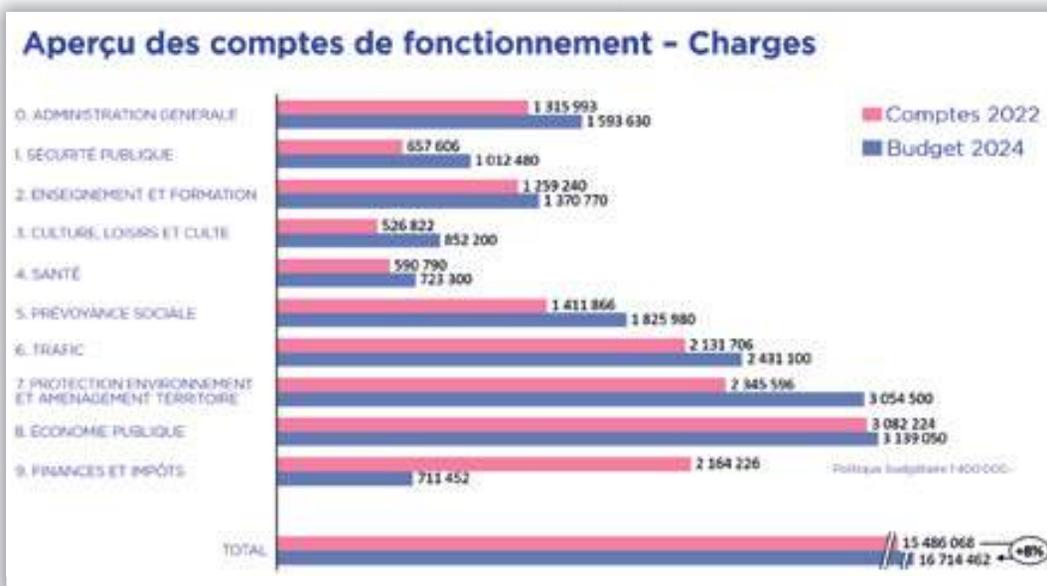
Budget 2024

6

Le Conseil communal soumet son projet de budget 2024 à l'Assemblée primaire du 19 décembre 2023. A cet effet, le budget 2024 a été résumé dans les pages suivantes.

Ce budget 2024 a été préparé par l'Administration communale sur la base des besoins des services et des conseillers. Il a été présenté à la commission Administration et finances le 21 novembre, puis modifié et validé par le Conseil communal lors de sa séance du 23 novembre 2023.

À noter que le budget 2024 a été établi et structuré selon le nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2), comme le budget de l'année précédente, mais cette année les estimations ont pu être faites en se basant sur les comptes 2022 qui ont également été construits sur la même structure (ce n'était pas encore le cas pour les comptes 2021). Il est donc, contrairement à l'année dernière, possible de comparer ce budget au dernier exercice comptable. Le graphique ci-dessous montre cette comparaison pour le compte de fonctionnement communal.



L'essentiel en bref

Concernant le fonctionnement, le budget 2024 s'inscrit dans la continuité des précédents dans la plupart des catégories, bien qu'une augmentation des charges apparaisse dans de nombreux domaines, conséquence de l'inflation et des augmentations généralisées auprès des prestataires de services et institutions partenaires. Ceci s'explique toutefois aussi et surtout par l'augmentation des amortissements prévus compte tenu des investissements conséquents qui devraient se réaliser en 2024

(1.5 millions de plus que dans les comptes 2022).

L'exercice 2024 se démarque des précédents par la hauteur des investissements présentés. En effet, des projets poursuivis depuis de nombreuses années arrivent enfin en phase de réalisation, déclenchant donc les dépenses effectives. C'est notamment le cas des deux domaines déjà en possession d'un crédit d'engagement validé, à savoir le Projet Santé et Petite enfance (11.5 millions de francs) et le Projet de bâtiment polyvalent de Clos-Lombard



Budget 2024

(2.5 millions). S'y ajoutent de plus une potentielle importante contribution avec la recapitalisation de Télé-Evolène, ainsi que de conséquents investissements sur les routes et réseaux communaux.

Le budget 2024 peut donc être qualifié comme étant effectivement «à la hausse», avec un résultat d'ensemble

attendu moins bon que les années précédentes compte tenu des importants projets en voie de réalisation. Le Conseil communal souhaiterait toutefois continuer à investir dans les autres domaines malgré ces projets et a ainsi choisi de proposer à la population un programme d'investissement très ambitieux pour l'année prochaine.

Compte de fonctionnement

	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
Charges	16'714'462	15'373'789	15'486'068.43
Revenus	15'049'844	14'444'141	16'706'606.32
Amortissements planifiés	2'044'320	1'654'100	990'551.48
Charges sans amortissements	14'625'142	13'612'189	12'845'597.45
Attributions au capital propre	-	-	1'400'000.00
Excédent de recettes (+) / de dépenses (-)	-1'664'618	-929'648	1'220'537.89

Le compte de fonctionnement, comptabilisant les charges et revenus habituels, prévoit des revenus à hauteur de Fr. 15'049'844 pour des charges de Fr. 16'714'462, c'est-à-dire un exercice présentant un déficit d'env. 1.6 millions francs. Les charges comprennent un peu plus de 2 millions d'amortissements. Aussi, sans amortissements, les charges se monteraient à 14.6 millions. En mettant ce montant de 14.6 millions en parallèle des revenus de 15 millions, la capacité de financement excédentaire prévue est donc très faible.

Ce médiocre résultat attendu reste évidemment bien en-deçà des résultats constatés ces dernières années au moment du bouclage des comptes, à savoir env. 2 à 3 millions de francs de marge. Pour rappel, la préparation du budget 2024 repose comme de coutume sur une prise en compte rigoureuse du côté des charges

et une estimation plutôt prudente du côté des revenus. La marge réelle devrait toutefois et malheureusement être en diminution en 2024 au vu de l'augmentation constatée des charges.

Comme mentionné dans «l'essentiel en bref» ci-contre, outre des amortissements comptables plus importants, différents éléments ont un impact notable au niveau des charges de fonctionnement et expliquent cette évolution à la hausse. En voici une liste non exhaustive.

- Comme en 2023, une légère augmentation des salaires (adaptation au renchérissement 1.5%) et l'augmentation des coûts liés à l'électricité (éclairage public et Step) ont été budgétisées. À noter également le passage du temps de travail de la présidente de 50% à 60%. Certains services voient également leurs charges augmenter, notamment le déploiement



Budget 2024

des structures de la petite enfance ainsi que le service de sécurité incendie, désormais intercommunal et professionnalisé. Quelques renforts sont également budgétisés au sein de l'administration communale, avec l'arrivée d'une personne supplémentaire au service financier et des réflexions en cours pour le service technique compte tenu notamment de ces gros projets qui, outre des dépenses d'investissement, requièrent un suivi particulier difficile à assumer avec les ressources actuelles.

- La commune prend également acte de l'augmentation de nombreuses charges pour lesquelles elle ne peut agir, charges notamment liées à l'enseignement, aux institutions sociales, CMS, etc. C'est également le cas des augmentations constatées auprès de nombreux prestataires comme par exemple l'informatique.
- De nombreux projets dont le montant est inférieur à 25'000 alimentent aussi ce budget de fonctionnement, notamment dans la section 3 dédiée à la culture, au sport et aux chemins pédestres (renfort escalade, rénovation parcours vita, jumelage, enregistrement et valorisation des lieux-dits etc.). L'entretien des chemins pédestres se verra à ce titre renforcé.
- Du côté des transports, des frais supplémentaires ont été budgétisés en vue de cofinancer les augmentations des courses sur les lignes Car Postal dans le Val d'Hérens (cf. page 27). Les communes ont en effet validé une augmentation de l'offre, à laquelle nous avons droit, mais qui pourrait ne pas être prise en charge par la Confédération en raison des restrictions budgétaires en cours à Berne. Les communes ont dû s'engager à payer la part fédérale (50%) au cas où celle viendrait à manquer, le canton payant quant à lui uniquement sa part du transport régional (TRV). Un montant de 63'000 francs reviendrait dans ce cas à la commune d'Evolène.

En ce qui concerne les remontées méca-

niques, les montants budgétisés pour l'aide à l'exploitation en 2024 sont de 400'000 francs pour Télé-Evolène (comme validé lors de l'Assemblée primaire extraordinaire de septembre 2023), 105'000 pour les Remontées mécaniques d'Arolla, 20'000 pour Blanchalpe et 100'000 pour Espace Dent-Blanche en vue de l'engagement d'un directeur commun.

Finalement, du côté des revenus, les estimations du service financier restent stables par rapport aux années précédentes. Celles-ci ne sont pas mauvaises, loin de là, mais elles peinent en effet à compenser toutes les augmentations de charges.

Financement et perspectives

Le budget 2024 montre que la période d'accumulation de fortune que la commune d'Evolène a connue depuis de nombreuses années est arrivée à son terme. Au 31.12.2022, la commune d'Evolène possédait en effet une fortune nette de plus de 7 millions de francs, correspondant à une fortune par habitant de 4'427 francs.

Les importants investissements à venir ces prochaines années vont donc largement entamer cette fortune, pour finalement déboucher sur un endettement. Ce dernier est évidemment permis, tant qu'il reste raisonnable. Les investissements à venir pourraient toutefois être très conséquents, comme le montre le plan financier 2025-2028 qui sera présenté à l'Assemblée primaire.

La commune d'Evolène devra donc dorénavant davantage faire des choix avant de s'engager dans des dépenses, ou alors revoir ses sources de revenus, en revoyant par exemple la fiscalité.

Pour rappel, les résultats positifs de ces dernières années avaient permis de diminuer la charge fiscale communale des contribuables évolénards. Le coefficient est en effet de 1.25 depuis l'exercice fiscal 2019 (auparavant 1.3). Cela a diminué les recettes fiscales d'env. 350 à 400'000 francs

Budget 2024

par an. En 2023, la modification de l'indexation des revenus, de 135 à 140% en faveur du contribuable, avait également entraîné une légère diminution des recettes provenant des personnes physiques (- 100'000 francs par an). De même, le conseil a décidé en 2023 d'augmenter les bonifications électriques de 90 à 150 francs. Ce geste également en faveur du citoyen, qui fait office en quelque sorte d'aide supplémentaire aux foyers, a lui aussi un impact d'env. Fr. 100'000.- sur les finances communales chaque année.

Le Conseil communal considère toutefois qu'il serait aujourd'hui prématuré de modifier la fiscalité compte tenu de la fortune actuelle. Cela devra toutefois être considéré dans les années à venir. D'autant qu'une nouvelle baisse (avec l'augmentation des déductions) est en cours de discussion auprès du Grand Conseil et touchera également les caisses communales. Dans l'intervalle, les communications fiscales 2024 sont ainsi les suivantes (identiques à 2023):

• Coefficient	1.25
• Indexation des revenus	140%
• Impôt personnel	Fr. 20.-
• Taxe sur les chiens	Fr. 135.-

Taxes communales

Les trois services d'eau potable, eaux usées et gestion des déchets, qui doivent être autofinancés avec le produit de la taxe, représentent un véritable défi pour la commune d'Evolène. Ce n'est actuellement pas le cas, ce qui a un effet négatif sur la marge d'autofinancement.

Comme déjà annoncé l'an dernier et développé un peu plus loin dans ce bulletin, une augmentation de la taxe sur les déchets s'impose dès cette année 2023, en plus d'un renforcement des mesures d'économies au sein du service (plus d'info en pages 31-34). Un déficit de 34'000 francs reste néanmoins attendu. La situation est plus délicate en ce qui concerne les réseaux du service des eaux, lesquels sont confrontés à des besoins de rénovation et d'investissement massifs. Des études ont été lancées pour évaluer l'ampleur de la tâche. Les rapports sont en cours de finalisation. Mais les perspectives s'annoncent très délicates pour une commune comme la nôtre, dotée d'un immense territoire mais faiblement habitée au regard de la longueur des conduites. Le domaine des eaux n'est pas subventionné à ce jour. La situation est particulièrement délicate du côté des eaux usées, qui n'atteint déjà pas l'autofinancement aujourd'hui (coûts de la STEP). En 2024, le budget prévoit qu'il manquera env. 158'000 pour autofinancer le service d'eau potable. Le manque monte à 238'000 francs en ce qui concerne les eaux usées. Aussi, une modification complète de chacun de ces deux règlements est nécessaire et à l'étude. Dans cette perspective, le passage aux compteurs d'eau semble inéluctable (principe de l'utilisateur-payeur), en parallèle d'un rehaussement des tarifs. La population ne manquera pas d'être informée dès que des perspectives concrètes seront disponibles.

Compte des investissements

	Budget 2024	Budget 2025	Comptes 20231
Dépenses	15'099'500	7'743'500	4'062'746.09
Recettes	3'102'000	3'086'850	1'457'373.41
Investissements nets	11'997'500	4'656'650	2'605'372.68



Budget 2024

Concernant les investissements prévus pour 2024, ils sont **exceptionnellement élevés** et résultent du démarrage parallèle de bons nombres de projets. Notons en particulier les domaines suivants:

- Projet Santé et Petite enfance: 3.5 millions*
- Projet Clos-Lombard: 1.8 million (sans le parking)
- Contribution à la recapitalisation de Télé-Evolène: 3 millions

Aussi, en enlevant ces 3 projets se montant à eux-seuls à 8.3 millions de francs, on se retrouverait avec des investissements semblables à ceux budgétisés lors des années précédentes, même légèrement inférieurs (6.8 millions de dépenses pour également 3.1 millions de recettes, donc 3.7 millions d'investissements nets).

Il faut également relever que les montants qui seront réellement dépensés en 2024 dépendent encore de la possibilité de respecter le planning prévu à ce jour. Par exemple, le projet Santé et Petite enfance fait actuellement l'objet d'une mise à l'enquête et le début des travaux espéré serait fin juin/début juillet, au moment des vacances scolaires. Nous restons toutefois tributaires du permis de construire. Un décalage temporel aurait dans ce cas d'importantes conséquences sur la faculté à réaliser des travaux en 2024. Rappelons dans tous les cas que ce projet ainsi que celui de Clos-Lombard ont déjà obtenu le crédit d'engagement par validation populaire. Les dépenses seront donc engagées,

même si elles sont décalées dans le temps. En revanche, la participation au capital-actions de Télé-Evolène reste conditionnée à une approbation populaire. La proposition de contribution sera faite à la population une fois que Télé-Evolène aura terminé sa campagne de recherche de fonds auprès des privés, de manière à statuer sur le montant exact à proposer.

Parmi les autres investissements répertoriés pour 2024, on constate une fois n'est pas coutume le report de plusieurs projets déjà annoncés en 2023 (abris Haudères, digue de Satarma, projets agricoles...). Les routes communales représenteront l'an prochain un gros poste de dépenses, alors que ces dernières années ont surtout été marquées par d'importants projets cantonaux cofinancés par les communes de la région (tunnel des Pyramides, galerie route d'Arolla, réfection pont Haudères etc.). En parallèle, des investissements importants sont nécessaires dans le domaine des réseaux d'eau potable et eaux usées, notamment dans le secteur d'Arolla. La commune a en effet été sollicitée pour reprendre et gérer le réseau du village jusqu'ici privé. Une liaison entre Arolla et la Monta est prévue, de manière à desservir le hameau qui en a émis le besoin depuis longtemps.

Le tableau ci-dessous résume brièvement les projets actuellement sur la table du conseil communal et dont la réalisation semble réaliste pour l'année 2024 en fonction des connaissances actuelles:

* *Projet Santé et Petite enfance: 3'500'000 ont été budgétisés pour 2024, en cas de démarrage des travaux dès le début des vacances scolaires estivales, sous réserve de l'obtention de l'autorisation de construire. Ce montant est toutefois réparti dans la comptabilité selon l'affectation future des espaces construits.*

Budget 2024

	Charges	Revenus
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	350'000	-
<i>Salle Polyvalente (Projet Santé et Petite enfance)*</i>	350'000	
1 SÉCURITÉ PUBLIQUE	893'500	20'000
<i>Abris PC Haudères</i>	88'500	20'000
<i>Abris PC (Projet Santé et Petite enfance)*</i>	805'000	
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	-	-
3 CULTURE, LOISIRS ET CULTE	1'910'000	47'500
<i>Projets culturels, sportifs et subventions liées</i>	50'000	
<i>Projet Clos-Lombard (crédit d'engagement 2.5 millions)</i>	1'800'000	47'500
<i>Paroisse</i>	60'000	
4 SANTÉ	1'095'000	-
<i>Participation EMS Vex</i>	150'000	
<i>Centre médical et paramédical (Projet Santé et Petite enfance)*</i>	945'000	
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	1'400'000	-
<i>Structures d'accueil de la petite enfance Crèche + UAPE (Projet Santé et Petite enfance)*</i>	1'400'000	
6 TRAFIC	1'410'000	472'000
<i>Routes cantonales</i>	150'000	
<i>Route de Villaz</i>	-	462'000
<i>Routes communales</i>	660'000	
<i>Eclairage public</i>	100'000	10'000
<i>Abribus et mobilier urbain</i>	100'000	
<i>Machines et véhicules</i>	100'000	
<i>Parking</i>	300'000	
7 PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENV.	3'941'000	2'187'500
<i>Approvisionnement eau potable</i>	670'000	40'000
<i>Traitement des eaux usées, Step</i>	585'000	136'000
<i>Gestion des déchets</i>	26'000	
<i>Aménagement des cours d'eau (digue Satarma)</i>	470'000	304'000
<i>Renaturation de la Borgne</i>	360'000	300'000
<i>Projets de défense («Rive Droite»; Plan alarme)</i>	1'595'000	1'374'500
<i>Aménagement du territoire et plans de développement LAT</i>	235'000	33'000
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	4'100'000	375'000
<i>Remise en état des routes agricoles (REP)</i>	510'000	220'000
<i>Remembrement virtuel par fermage</i>	190'000	155'000
<i>Centre forestier – véhicules et machines</i>	250'000	
<i>Participation au capital-actions Télé-Evolène</i>	3'000'000	
<i>Etudes et projets énergétiques</i>	150'000	
9 FINANCE ET IMPÔTS	-	-
	15'099'500	3'102'000
<i>Investissements nets</i>		<i>11'997'500</i>

Bilan 2^e semestre 2023

12

Voici un résumé non exhaustif des décisions prises et objets traités par le conseil communal depuis la publication du dernier bulletin communal d'information, c'est-à-dire depuis mai 2023.

Aménagement du territoire et constructions

■ Homologation des itinéraires de loisirs hivernaux (ski de fond, raquettes)

Afin de permettre des structures touristiques telles que SuisseTourisme et Valais/Wallis Promotion de mettre en avant les pistes nordiques et de randonnée, les communes doivent formellement homologuer leurs itinéraires existants. Dans cette perspective, la commune d'Evolène a fait cette démarche de manière à renforcer la visibi-



lité de notre centre nordique notamment qui est une vraie force de notre destination. Cela a été mis à l'enquête publique en novembre 2017, en restant strictement sur les itinéraires existants. Suite à quelques oppositions, le projet a été remodelé. Malgré cela et des tentatives de conciliation, une dernière opposition reste. Le Conseil communal a cependant décidé en juin de rejeter cette opposition et de laisser le Conseil d'Etat traiter la suite de ce dossier.

■ Achat de parcelles à proximité du centre scolaire et du Projet Santé et Petite enfance

Après acceptation par les propriétaires, la Commune d'Evolène a acquis les parcelles 950 et 1048, de manière à avoir plus de souplesse dans les aménagements et afin de garder un potentiel de développement futur après la réalisation des nouveaux bâtiments.

■ eConstruction

Sur recommandation du service, le Conseil communal décide d'adhérer au scénario 1 d'eConstruction - adhésion à 100% - afin de simplifier à l'avenir le traitement des dossiers, surtout pour ceux nécessitant une consultation cantonale. La phase pilote avec les communes étant bientôt terminée, la mise en œuvre devrait bientôt intervenir.

Le programme eConstruction

- eConstruction est un projet phare de la future administration numérique
- Le programme correspond à une plateforme cantonale qui permet aux deux compétences de gérer les autorisations de construire.
- La plateforme financée par le Canton offre un accès en tout temps, une sécurité maximale de l'archivage et une séparation des compétences par dossier
- eConstruction accompagne la personne requérante dans sa démarche: les processus sont harmonisés
- Initié en 2019 par le DMTE en collaboration et avec l'appui de la stratégie informatique cantonale, le Programme eConstruction prévoit l'implémentation des 3 processus principaux de demande d'autorisation de construire et de la procédure de police des constructions, le tout avec valeur probante.



Bilan 2^e semestre 2023

Energie et cours d'eau

■ Etude d'impact Digue de Satarma

Le Conseil communal prend connaissance de l'offre liée à l'étude de notice d'impact pour la digue contre les crues de Satarma. Le Conseil communal décide d'adjuger ces travaux à l'entreprise Nivalp SA pour un montant de Fr. 13'883.20 TTC selon leur offre du 1^{er} mars 2023.

Personnel

■ Engagement au sein de l'administration communale

Le Conseil communal a validé l'engagement d'1 EPT au service financier compte tenu de l'incapacité du service à couvrir toutes les missions - toujours plus nombreuses dans un monde administratif en perpétuelle évolution - malgré l'énorme engagement des personnes en place. Après mise au concours et sur recommandation de la commission de recrutement, le conseil communal décide d'engager Emilie Bracci, act. responsable des finances dans un office cantonal, à un taux de 100%. Après discussion avec son employeur, elle entrera en fonction en février 2024.

Nous nous réjouissons de sa venue très attendue par le service et lui souhaitons la bienvenue au sein de la commune.

Du côté du service technique, le Conseil est averti du besoin supplémentaire au vu des nombreux projets à suivre, qui s'ajoutent aux tâches « normales » liées aux constructions, à l'aménagement du territoire et aux réseaux communaux (routes et eaux). Une analyse du profil est en cours.

■ Engagement aux TP

Après deux départs et suite au processus de recrutement, le Conseil communal valide sur proposition de la commission des travaux publics l'engagement de M. Colin Pralong et de M. Sébastien Maître. En prin-

cipe, leur entrée en fonction devrait être effective au 1.9.2023. *Nous leur souhaitons à tous les deux la bienvenue au sein des travaux publics et nous réjouissons de renforcer l'équipe afin de maintenir et améliorer ce service aux citoyens.*

■ Structures d'accueil de la petite enfance

L'engagement d'1 EPT a été validée par le Conseil communal pour garantir un fonctionnement complet de l'UAPE. La responsable des structures explique les besoins supplémentaires par l'augmentation des demandes de prises en charge malgré un nombre d'enfants dans la commune qui ne croît pas. Le départ des enfants les plus âgés de la crèche vers l'UAPE avant l'entrée à l'école permet de continuer à répondre favorablement aux besoins des parents. Après analyse, le Canton a confirmé soutenir nos structures d'accueil à hauteur de 6.1 EPT (sans congés et absences qu'il faut impérativement pallier). Suite aux entretiens et sur proposition de la commission affaires sociales, formation et santé, Le Conseil communal décide d'engager M^{me} Pauline Fauchère, assistante socio-éducative, à 60%, et Mme Elodie Fanzutti en tant qu'auxiliaire à 40%. De plus, il est proposé que M^{me} Jessica Crottet puisse intégrer le pool de remplacement. *Nous leur souhaitons la bienvenue dans nos services et les remercions d'avance pour le soin apporté à l'accueil de nos plus jeunes habitants.*



Santé

■ **Projet d'agrandissement home St-Sylve**

Le Conseil communal prend connaissance des conclusions de la dernière séance relative au projet d'agrandissement du home St-Sylve. Le conseil de fondation a décidé de geler le projet au vu de l'augmentation des coûts (parking souterrain beaucoup plus cher, etc.), du business plan défavorable, et de ne plus engager de frais momentanément sur ce dossier.

Le Conseil communal partage l'avis du conseil de fondation consistant à mettre en pause le projet tel que présenté. Par contre, pour la Commune d'Evolène, une réflexion doit être menée pour le bien-être de la population car les 60 lits de St-Sylve ne peuvent couvrir le besoin du Val d'Hérens à l'heure du vieillissement de la population.



La Commune d'Evolène s'était engagée à participer aux frais d'étude (environ 1'000'000.-) et recevra donc une facture y relative.

Finalement, après modification de la convention, les citoyens d'Evolène et de St-Martin pourront être accueillis comme prévu dès le 1^{er} janvier 2026 à des tarifs préférentiels comme les citoyens d'Hérémece et de Vex.

Sécurité

■ **Projet de défense Evolène-Rive droite**

Le Conseil communal prend connaissance du rapport de contrôle des soumissions



de Nivalp SA dans le cadre du projet de défense Evolène Rive droite «Tsaté 3» et décide d'adjudger les travaux suivants:

- pour la fourniture de filets paravalanches: à l'entreprise Geobruigg AG pour un montant de 950'198.35.- TTC
- pour la pose de filets paravalanches, de mâts Wyssen et du radar de surveillance: au consortium d'entreprises Silex Felstechnik AG et Sébastien Cheseaux SA pour un montant de 1'667'794.80.- TTC .

Ces travaux sont subventionnés au taux habituel des travaux de défense (env. 85-90%).

■ **Points de rencontre d'urgence (PRU):**

Le Conseil communal prend connaissance du courrier de l'Office cantonal de la protection de la population. La Commune d'Evolène va s'inscrire dans la démarche et va donc proposer des PRU. Ceux-ci sont avant tout prévus en cas de black-out, mais également pour des situations d'urgence liées à des catastrophes naturelles. 4 PRU seront proposés dans la Commune d'Evolène. Des subventions sont octroyées pour acheter et installer des génératrices électriques dans chaque PRU. Des informations à la population suivront dès que le concept prendra forme.



Bilan 2^e semestre 2023

Tourisme, jeunesse, culture et sports

■ Sites touristiques: Nature Angels et WC publics

Le Conseil communal prend connaissance de la demande d'ERT visant à engager une nouvelle fois des Nature Angels pour sensibiliser à la problématique des déchets et au respect de l'environnement. Il décide de reconduire ce programme en accordant une aide au financement à hauteur de 50% des coûts. Il s'agira toutefois de la dernière année de soutien pour ce concept sous cette forme.

Le Conseil communal prend connaissance et valide l'offre de pose de WC provisoires sur plusieurs sites touristiques (Arbey, Satarma, Lac Bleu, Ferpècle). L'offre se monte à un montant d'env. 30'000.- pour 8 semaines. Une évaluation sera faite en fin de saison afin d'établir un concept pour les années suivantes.



→ Les retours et avis de la population «randonneuse» à ce propos sont les bienvenus!

■ Sentier didactique sur la chasse:

Le Conseil communal prend acte du projet de sentier didactique sur la chasse qui sera installé en juillet entre Lannaz et Evolène, proposé par BEES (Bureau d'études en environnement), en collaboration avec la Diana d'Hérens et la Fédération valaisanne des sociétés de chasse (FVSC). Le projet vise à informer et sensibiliser le public aux pratiques de chasse en Valais, tout en veillant à minimiser les perturbations pour la faune sauvage en canalisant les touristes sur un chemin. Le Conseil soutient ce projet qui est une réelle plus-value pour la Commune d'Evolène à différents niveaux (culturel, éducatif, touristique, faune locale). Le Conseil communal octroie un soutien financier partagé entre ERT et la Commune, ainsi qu'un soutien logistique visant à limiter les frais du projet.



■ Géolocalisation des lieux-dits

Le Conseil communal prend connaissance de l'énorme travail effectué pendant de nombreuses par des bénévoles passionnés afin de répertorier les lieux-dits de la Commune d'Evolène (> 2000). Le projet peinant à se finaliser, une demande a été



Bilan 2^e semestre 2023

16

adressée par les porteurs de projet afin de répertorier systématiquement les toponymes et de les géolocaliser afin d'en assurer la sauvegarde et la transmission. La Commune d'Evolène reconnaît la valeur de ce patrimoine mais ne peut pas procéder à ce travail par ses propres ressources. La commission culturelle a proposé d'externaliser cette prestation. Le Conseil communal prend donc connaissance de l'offre d'IG Group SA liée à la géolocalisation des lieux-dits et décide de leur adjudger ce mandat pour un montant de Fr. 16'947.15 HT. Dans un deuxième temps, il faudrait pouvoir valoriser ces données en les mettant à disposition des gens intéressés via une plateforme adaptée et l'utiliser également à des fins touristiques. Cela sera étudié plus profondément en commission touristique.

Travaux publics

■ Problématique de l'eau potable à la Monta

Le Conseil communal prend connaissance de la situation du réseau d'eau à Arolla, en particulier en lien avec la qualité de l'eau de la Monta et la demande y relative du consortage. Pour rappel, actuellement l'eau potable d'Arolla est gérée par une société anonyme, laquelle a toutefois demandé à la commune de reprendre son ré-



seau dans les meilleurs délais. Légalement, la Commune a le devoir d'alimenter les zones à bâtir en eau. S'agissant de la situation actuelle à La Monta, la possibilité de refaire les captages et réservoirs semble beaucoup trop coûteuse. Dans le cadre des études du plan de distribution de l'eau potable ainsi que du plan de gestion des eaux usées, les coûts seraient moindres en cas de raccordement à Arolla, dans le sens où des économies communes pourraient être réalisées avec les eaux usées grâce au fait de creuser seulement une fouille. Le devis pour l'eau potable en ce sens serait de 450'000 CHF pour l'eau potable et de 230'000 CHF pour les eaux usées. Un accord doit avant toute chose être trouvé avec Grande Dixence pour assurer durablement la fourniture d'eau en suffisance. De plus, s'agissant d'une construction définitive, ce projet doit s'inscrire dans le processus global de reprise de l'ensemble des réseaux par la Commune.

■ Mandat d'ingénieur pour l'amenée d'eau à La Monta

Le Conseil communal prend connaissance des offres liées au mandat d'ingénieur pour l'amenée d'eau potable au hameau de la Monta et décide d'adjudger les travaux à l'entreprise IG Group pour un montant de Fr. 39'600 TTC.

■ Nouveau trax

Le Conseil communal prend connaissance des offres visant à remplacer le trax et décide d'acheter le trax à la quincaillerie la Vallée Sàrl aux Haudères pour un montant de 97'900 CHF HT.





Bilan 2^e semestre 2023

■ **Eclairage public**

Le Conseil communal prend connaissance des offres d'OIKEN pour le renouvellement de l'éclairage public dans différents villages et décide de lui adjuger les travaux en validant les offres suivantes :

- Modernisation de l'éclairage public à la Rue du Vieux-Village à la Sage pour un montant de 16'625.15 CHF TTC.
- Modernisation de l'éclairage public à Arolla pour un montant de 27'583.10 CHF TTC (subvention 6'000.-)
- Modernisation de l'éclairage public à La Gouille pour un montant de 6'065.25 CHF TTC
- Solde modernisation de l'éclairage public sur la traversée d'Evolène pour un montant de 36'454.85 CHF TTC (subvention 10'000.-)
- Modernisation de l'éclairage public à la Villette pour un montant de 7'632.70 CHF TTC.

Remontées mécaniques

■ **Assemblée primaire extraordinaire du mercredi 14 septembre 2023**

Texte de l'information distribuée en tout-ménagement avant l'Assemblée

Une enveloppe financière de 400'000 francs a été allouée à la société pour l'année 2023. Cette aide, débloquée à la fin de l'hiver, visait alors à finir la saison tout en réglant les dernières créances ouvertes et autres procédures administratives en cours. Le conseil communal avait alors été très clair: la commune n'entrerait pas en matière pour une nouvelle contribution tant que Télé-Evolène n'aurait pas entrepris une démarche de recapitalisation. Ceci afin de retrouver une assise financière plus confortable et de procéder aux investissements liés aux projets de modernisation des infrastructures.

Les administrateurs ont ainsi travaillé de-

puis plusieurs mois sur un projet de recapitalisation qu'ils présenteront à la population lors de la soirée du 8 septembre prochain, date de lancement de la recherche de nouvelles souscriptions. Le résultat de cette recherche de fonds, qui durera jusqu'à la fin de l'hiver, définira l'avenir de Télé-Evolène.

Se pose toutefois, dans l'intervalle, la question de la prochaine saison d'hiver 23-24, comme de coutume conditionnée par l'aide communale à l'exploitation. C'est pourquoi le conseil d'administration de Télé-Evolène a formulé une demande de 400'000 francs pour l'année 2024. Mais l'ouverture hivernale du télésiège nécessite de plus des travaux conséquents et indispensables sur le câble. Plus de 100'000 francs sont nécessaires à cela, faute de quoi les installations de Télé-Evolène ne pourront ouvrir en décembre prochain.

Afin de permettre cette ouverture hivernale, le conseil communal, réuni en séance le 17 août, a accepté d'octroyer une aide de 150'000 francs supplémentaires pour 2023 de manière à ce que ces travaux puissent avoir lieu cet automne, en attendant l'arrivée espérée de fonds privés via la recapitalisation annoncée. La compétence décisionnelle appartient toutefois à la population, raison pour laquelle cette assemblée extraordinaire a été convoquée. Corollaire à cette aide d'urgence, le conseil communal a validé l'octroi d'une aide de 400'000 francs pour 2024, sous réserve également d'une validation par l'Assemblée primaire.

■ **PV de l'Assemblée du 14.09.2023 (participation d'une centaine de personnes)**

1. Aide à l'exploitation pour Télé-Evolène

- a. Présentation de la situation de la société
M. Fabrice Fournier, présente à l'assemblée primaire la situation de la société Télé-Evolène SA, notamment sur le



Bilan 2e semestre 2023

18

grand travail effectué ces derniers mois au niveau administratif et technique, sur le problème du câble du télésiège devenu urgent et nécessitant une intervention suite aux grandes chaleurs de cet été, ainsi que sur les démarches en cours en vue d'une capitalisation.

b. Propositions :

- **Allocation d'une aide supplémentaire de Fr. 150'000.- pour l'année 2023**

La Présidente informe l'Assemblée Primaire de la décision du Conseil communal de valider l'aide extraordinaire et supplémentaire de Fr. 150'000.- pour 2023 à Télé-Evolène SA, afin de réaliser les travaux de sécurisation nécessaires et ainsi permettre l'ouverture hivernale.

- **Allocation d'une aide de Fr. 400'000.- pour l'année 2024**

La Présidente informe l'Assemblée Primaire de la décision du Conseil communal de valider la participation communale pour 2024 de Fr. 400'000.- à Télé-Evolène SA. 2024 sera une année charnière et le résultat de la recapitalisation déterminera l'avenir de la société. L'ouverture 2023-2024 permettra à cette dernière de se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

c. Décisions

L'Assemblée primaire décide de ratifier à l'unanimité moins deux abstentions la décision du Conseil communal de valider l'aide extraordinaire de Fr. 150'000.- pour 2023 à Télé-Evolène SA.

L'Assemblée primaire décide également de ratifier à l'unanimité moins deux abstentions la décision du Conseil communal de valider la participation communale pour 2024 de Fr. 400'000.- à Télé-Evolène SA.

2. Divers

Quelques personnes prennent la parole pour poser des questions ou exprimer leur opinion sur la démarche de recherche de fonds entreprise par Télé-Evolène SA.

Clarification : La participation communale à la recapitalisation de Télé-Evolène n'était pas à l'ordre du jour de cette assemblée et fera l'objet d'une décision ultérieure.

Pour rappel ou information, concernant cet aspect, le conseil communal a opté en mars 2022 pour la position suivante: « Suite aux présentations des projets de renouvellement des remontées mécaniques, le conseil communal a décidé d'un principe de participation à hauteur du tiers de la nouvelle souscription du capital-actions (fonds propres), en adéquation avec la part du capital-actions actuelle. Pour le surplus, le conseil accepte sur le principe de cautionner le tiers de l'emprunt que la société devra contracter (fonds étrangers). Ces principes seront inscrits dans le Masterplan du tourisme de la commune d'Evolène. Ces décisions devront faire l'objet d'une ratification auprès de l'assemblée primaire. »





Bilan 2e semestre 2023

■ Demande de soutien de Blanchalpe SA

Le Conseil communal prend connaissance de la demande d'aide à l'exploitation pour l'ouverture de Blanchalpe SA. La société Blanchalpe SA veut tenter de se relancer. De nouveaux membres sont arrivés dans le conseil d'administration. Des travaux d'entretien sont nécessaires pour l'exploitation des téléskis. Il y a également la volonté d'amener de l'électricité à la buvette qui serait exploitée l'hiver indépendamment de l'enneigement, ainsi que l'été.

Le Conseil communal pense que l'exploitation de la buvette durant les 4 saisons est un véritable atout pour la Commune et cela est recherché depuis longtemps par les organes touristiques. Par contre, le maintien de la station de ski reste un challenge.

Le Conseil communal accepte de soutenir la société Blanchalpe SA à hauteur de

Fr. 85'000.- et via une aide indirecte via le service forestier (travaux de sécurisation) à certaines conditions:

- Ouverture de la buvette également en cas d'absence d'enneigement, et mesures à prendre afin de permettre l'ouverture estivale
- Ouverture du babylift en collaboration avec Evolène Région Tourisme pour le canon à neige et collaboration pour l'animation (luge, aménagements enfants...)
- Collaboration avec les autres domaines d'Espace Dent-Blanche pour le matériel
- Demande de venir avec un bilan, ainsi que les projets et une stratégie claire au 1^{er} semestre 2024
- Demande d'augmentation de capital inéluctable en cas de volonté de pérenniser l'activité de la SA





Recapitalisation Télé-Evolène

Après avoir ramené du calme et de la sérénité à la suite de l'affaire qui a secoué notre société l'an dernier, le Conseil d'administration de Télé-Evolène SA a décidé d'aller de l'avant en préparant l'avenir.

Le projet de renouvellement de l'installation de base entre Lannaz et Chemeuille a déjà connu bien des péripéties depuis son lancement il y a déjà plus de 5 ans. En sus des recours ou des différents problèmes administratifs, les turbulences de l'an dernier auraient pu l'enterrer définitivement.

Au contraire, cet épisode délicat et le risque imminent de fermeture définitive a démontré l'importance de Télé-Evolène pour toute la région, ses habitants, ses visiteurs et a renforcé la conviction, que c'est en se tournant vers l'avenir avec courage, détermination et motivation que cette partie essentielle de notre économie locale pourra être sauvée et surtout transmise aux prochaines générations.

Ces derniers mois, le conseil d'administration a donc décidé d'entamer une nouvelle phase du projet en procédant à une augmentation de capital de la société afin de pouvoir redonner une assise financière solide et ainsi réaliser les renouvellements nécessaires des infrastructures.

Le défi est colossal mais le projet en vaut la peine!

En effet, en plus de garantir l'accès au domaine skiable, le changement de l'installation permettra aussi de développer de nouvelles activités dans le cadre sublime de Chemeuille durant toute l'année et pour tous les âges, sans que personne n'ait la moindre appréhension avant d'entamer la montée ou la descente.

La rénovation du restaurant offrira un lieu d'accueil confortable et chaleureux avec

toujours cette vue incomparable sur le fond de notre vallée.

Lors d'hivers difficiles où la neige viendrait à manquer à 1400m d'altitude, elle serait accessible en moins de 7 minutes, nous permettant ainsi de proposer à nos hôtes toute la palette d'activités hivernales (raquettes, ski de rando, ski de fond, etc.) et d'offrir à nos enfants le simple plaisir de s'amuser dans la neige dans un site majestueux à 2100m face aux plus beaux sommets des Alpes.

Retrouvez d'ores et déjà le prospectus de présentation du projet en scannant ce QR-code avec l'appareil photo de votre smartphone:



Des exemplaires papiers sont aussi disponibles à l'Office du tourisme.

Une campagne de communication qui durera toute la saison sera lancée à l'ouverture du domaine. Restez attentifs à nos futures publications sur les réseaux sociaux et dans vos boîtes aux lettres!

Si vous désirez vous impliquer davantage dans cette période de recherche de nouveaux actionnaires, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante:

evolene@espacedentblanche.ch

L'avenir de Télé-Evolène se joue ces prochains mois, la destination compte sur votre soutien à toutes et tous pour donner une nouvelle impulsion à ce pan important de notre économie locale **pour les 40 prochaines années au moins!**

En attendant, nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux sur les pistes à Evolène et chez nos partenaires d'Arolla et de La Forclaz!

Bonne saison d'hiver dans notre bel Espace Dent Blanche!

Projet Clos-Lombard



■ Informations chronologiques en résumé

- Un crédit d'engagement de 2.5 millions de francs a été validé par l'Assemblée primaire de décembre 2021.
- Le mandat d'architecture a été octroyé au printemps 2022.
- La mise à l'enquête publique pour le nouveau bâtiment qui remplacera les actuels vestiaires + buvette du FC Evolène et d'OIKEN (transformateur) a eu lieu en avril 2023.
- Une mise à l'enquête parallèle a été faite par OIKEN afin de déplacer le transformateur dans un nouveau local à l'angle entre le cimetière et la place de parc dans les meilleurs délais (avant la démolition). Cela a été autorisé au niveau fédéral.
- Les travaux liés à ce déplacement ont eu lieu entre septembre et novembre. Remarque: Les locaux actuellement à l'état brut (béton) seront évidemment améliorés.
- L'autorisation de construire a été notifiée le 18 octobre 2023.

Actuellement, le projet est en attente de la signature d'un droit de superficie entre la commune – porteuse du projet et maître d'œuvre – et la Paroisse d'Evolène – propriétaire du terrain. Une fois cet élément ratifié, les travaux pourront concrètement démarrer. Sous réserve de ce droit de superficie, les travaux suivants ont été adjugés par le Conseil communal:

- Travaux local transformateur: André Sierro SA pour un montant de Fr. 82'148.60 TTC.
- Démolition: Dumas SA pour un montant de Fr. 46'991.65 TTC.
- Terrassement: André Sierro SA pour un montant de Fr. 113'242.35 TTC
- Gros oeuvre: Bativa SA pour un montant de Fr. 359'296.25 TTC

■ Contribution Fonds du Sport

Le Conseil communal prend acte de la promesse de contribution financière de la part du Fonds du Sport à hauteur de CHF 47'500.- pour les vestiaires du FC Evolène et autres vestiaires polysports.

Assemblée primaire du 19 décembre 2023

Une information sera donnée sur le contenu et l'organisation du bâtiment pour chaque étage. Soyez les bienvenus afin de découvrir à quoi ressemblera cette future « Maison des associations » couplée aux commodités publiques. De plus, toutes les remarques ou réflexions de la population – en tant que future utilisatrice – seront bienvenues (en direct ou ultérieurement) afin d'améliorer ou anticiper les aménagements intérieurs.



Projet Santé et Petite enfance

22

Mandataires spécialisés: Suite à la validation du crédit d'engagement, le conseil communal adjuge la poursuite des mandats suivants jusqu'à la mise à l'enquête:

- Ingénieur civil: INGPHI à Lausanne (partenaire architectes Madeleine lors du concours)
- Architecte Paysagiste: Bureau Passage à Sion
- Ingénieur en physique du bâtir: Bureau Enerconseil à Sion
- Ingénieur en électricité: Bureau d'études Electriques à Sion
- Ingénieur CVS: Bureau Sigma à Sion
- Prestations de géotechnique: BEG SA
- Spécialiste feu: Hoelinger

Travaux liés au Centre scolaire: En parallèle du projet Santé et petite enfance bénéficiant du crédit d'engagement de 11.5 millions, le Conseil communal adjuge au bureau Madeleine (en charge du projet) pour un montant de Fr. 22'353.- TTC l'étude des travaux complémentaires nécessaires et souhaités sur le bâtiment du centre scolaire, notamment la réfection des 3 toitures pas encore refaites – avec pose de panneaux solaires, l'installation d'un monte-charge dans l'école et l'adaptation de la chaufferie en lien avec le chauffage du complexe voire du chauffage à distance (selon évolution du projet).

De plus, le Conseil valide au bureau INGPHI les offres d'étude pour le parasismique de la salle de gymnastique pour un montant plafond de Fr. 32'500.- et de l'école pour Fr. 45'500.- HT.

Concept énergétique: Après avoir été informé que le projet présenté à la population dans le cadre de la votation sur le crédit d'engagement ne respectait pas les standards tels que Minergie, le Conseil communal s'étonne et regrette que le

concours d'architecture ne débouche pas par principe sur une construction exemplaire au sens de l'ordonnance sur l'énergie, d'autant plus qu'Evolène est labellisée «Cité de l'énergie» et que le contexte énergétique actuel le requiert. De plus, la nouvelle loi sur l'énergie qui entrera en vigueur en 2024 exigera que les communes respectent les mêmes normes que le canton, c'est-à-dire qu'elles construisent dorénavant exclusivement des bâtiments exemplaires et labellisés en tant que tels. Le Conseil rappelle que le budget du projet doit être respecté et que le projet doit avancer, mais pas au détriment du concept énergétique. Aussi, le Conseil communal demande ainsi aux architectes et mandataires spécialisés de s'assurer de mettre à l'enquête un dossier acceptable et en adéquation avec les concepts énergétiques requis pour les bâtiments publics.

Après analyse, et en soulignant les difficultés d'adaptation, les architectes ont proposé un nouveau concept énergétique visant à avoir une conformité avec la future loi sur l'énergie et avec le label Cité de l'Energie grâce au label Minergie-P. Cela va créer une plus-value estimée à Fr. 500'000.- (une grosse partie de ce montant est lié au système de ventilation à rajouter dans les 2 bâtiments). Il y a une subvention cantonale, mais elle ne couvrira que partiellement cette plus-value (estimation actuelle: Fr. 80'000.-). Le Conseil communal décide de valider ce nouveau concept énergétique reposant sur un chauffage raccordé au CAD (chauffage à distance) utilisant la nappe souterraine ou, cas échéant, sur un système de chauffage renouvelable à définir.

Modification des plans: Le Conseil communal prend connaissance des différentes options de reconfiguration des



Projet Santé et Petite enfance

sous-sols en raison de l'impossibilité de faire un sous-sol sous le bâtiment de la crèche-nurserie (sous-sol défavorable) et décide d'aller de l'avant avec une nouvelle variante :

- Les abris antiatomiques restent sur le principe au sous-sol du bâtiment accueillant la santé, l'UAPE et la salle polyvalente. Toutefois, il s'agira encore d'étudier le coût de ces abris, compte tenu des travaux spéciaux nécessaires à leur réalisation, mais sachant qu'il y aura de toute façon la sortie de secours des abris actuels à réaliser en sous-sol
- La centrale de chauffe du CAD (PAC) devra quant à elle se faire dans un bâtiment annexe, en utilisant si possible les infrastructures existantes du centre scolaire en ce qui concerne l'appoint

Sujet annexe mais étroitement connecté :

Chauffage à distance à Evolène (PAC et nappe souterraine)

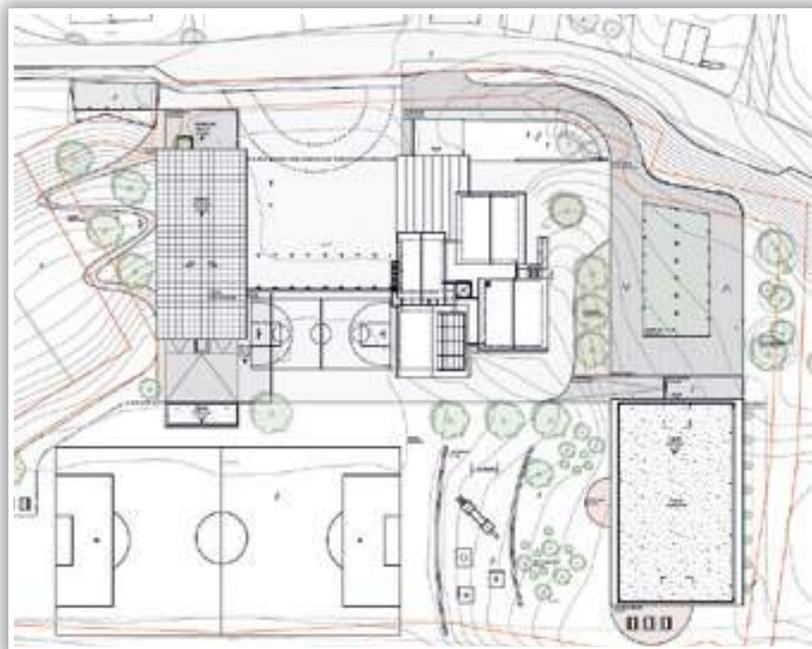
Le Conseil communal a pris connaissance de la proposition de collaboration préparée par Sogaval SA (société fille d'OIKEN) en vue de la réalisation du CAD. Les membres du conseil considèrent qu'il est indispensable d'avancer rapidement avec ce dossier et qu'il faut le faire avec OIKEN, dont la commune est actionnaire et qui reste le seul distributeur d'énergie local. Des compétences pointues sont de plus nécessaires dans ce domaine complexe. Des modèles de partenariat doivent être discutés au sein d'un futur comité de pilotage (COFIL), notamment les conditions liées à l'eau et la propriété du futur puits. Ce COFIL a été formé et son objectif est d'élaborer une proposition concrète de développement de CAD d'ici mars 2023 à soumettre à la commune d'Evolène et à OIKEN.

fossile (chaudière, cheminée et citerne existantes).

Ultérieurement, il a été confirmé par OIKEN qu'il est possible d'utiliser la chaufferie actuelle du centre scolaire pour y loger la future chaudière à mazout d'appoint, moyennant quelques adaptations, notamment la pose d'un conduit de cheminée à l'extérieur de la façade. Le Conseil a validé cette proposition, dont la suite sera examinée en parallèle du projet de chauffage à distance.

Assemblée primaire du 19 décembre 2023

Compte tenu de la mise à l'enquête du projet prévue d'ici la fin de l'année 2023, une information sera donnée en présentant le projet réactualisé depuis la votation du 23 avril tel que validé en vue de l'obtention de l'autorisation de construire. Le planning intentionnel réactualisé sera également présenté.



Espace Dent-Blanche



Bilan saison 2022-2023 et perspectives 2023-2024

Le bilan de la saison d'hiver 2022-2023 est réjouissant pour l'Espace Dent-Blanche avec un chiffre d'affaires record à 2'119'573.- en progression de 16% par rapport à l'hiver précédent. C'est le constat dressé par le comité d'Espace Dent-Blanche lors de l'assemblée générale de l'association le 19 septembre 2023.

■ Analyse du nombre de clients

L'analyse de nombre de clients indique une augmentation de 11% des journées skieurs par rapport à 2021-2023. Les clients avec un MagicPass progressent de 11% (nouveau record pour Espace Dent-Blanche avec 25344 clients MagicPass). L'aspect réjouissant est la constante augmentation des clients « MagicPass ». Les résultats auraient pu être meilleurs si la pluie n'avait pas joué les troubles fête durant les vacances de fin d'année.

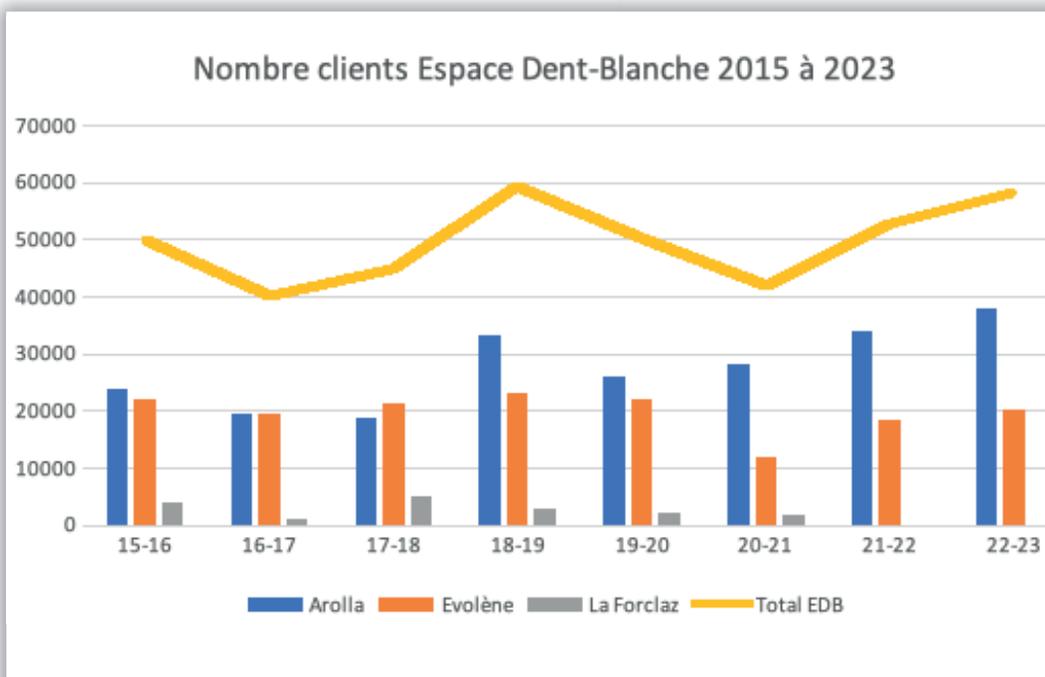
■ Répartition des journées skieurs pour 2022-2023:

Arolla: 65.09% (37836)
-> ouverture du 8 décembre au 16 avril
Evolène: 34.83% (20248)
-> ouverture du 18 décembre au 20 mars
La Forclaz: 0.04% (48)
-> domaine fermé en raison du manque de neige (uniquement le babylift)
Meilleure journée de la saison: 13 février 2023, 1334 clients total Espace Dent-Blanche

■ Chiffre d'affaires

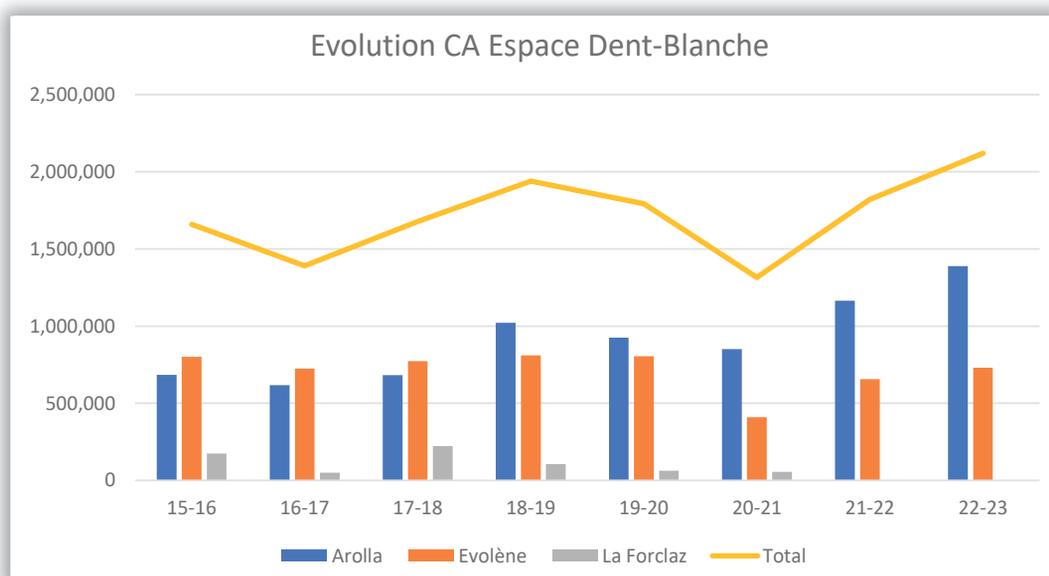
Le résultat total du chiffre d'affaires pour la saison 2022-2023 enregistre une augmentation de 16% par rapport à la saison 2021-2022.

La CA total s'élève à Fr. 2'119'573.- contre 1'821'239 en 2021-2022. Cette augmentation est légèrement supérieure la moyenne valaisanne.





Espace Dent-Blanche



■ MagicPass, saison record

Avec 25344 clients «MagicPass» le record datant de 2021-2022 a été largement battu avec une augmentation de 2607 skieurs. A ce jour, pour la saison 2023-2024, 20000 MagicPass supplémentaires ont déjà été vendus.

L'achat du MagicPass est possible directement sur magicpass.ch. Une subvention de 200.- est accordée par la commune d'Evolène à tous les jeunes (voir conditions sur commune-evolene.ch)

Retrouvez toutes les informations relatives au MagicPass sur le site magicpass.ch ou par le biais de l'application MagicPass. Vous y trouverez par exemple des informations sur le programme de fidélité BeMagic et son système de récolte de points qui se transforment en cash dès 500 points.

■ Perspectives 2023-2024

Pour l'hiver 2023-2024, la saison est prévue aux dates suivantes:

- Arolla: du 8 décembre au 14 avril
- Evolène: du 23 décembre au 19 mars
- La Forclaz: du 23 décembre au 19 mars

Les informations sur l'état des pistes en live, les webcams et les tarifs se trouvent sur la page www.espacedentblanche.ch. Des animations sont prévues sur les pistes durant la saison de ski, voici les principales dates:

- 13 janvier, peluches sur les pistes à Evolène
- 20 janvier, journée «MagicPass» à Arolla
- 17 février, journée «#enpistes du Nouvel-iste à La Forclaz ou Evolène

L'Espace Dent-Blanche se réjouit de vous accueillir et vous souhaite une magnifique saison de ski.



Par Yvan Maistre | Président d'Espace Dent-Blanche



La nouvelle carte journalière dégriffée « Commune »

La carte journalière dégriffée Commune est une nouvelle offre contingentée, disponible exclusivement auprès des administrations des communes. Elle remplace l'ancienne carte journalière Commune (qui n'était alors pas disponible à la commune d'Evolène).

Avec la carte journalière dégriffée Commune, les personnes voyagent une journée entière dans toute la Suisse à partir de 39 francs (avec un abonnement demi-tarif) ou de 52 francs (sans demi-tarif), dans le rayon de validité de l'AG. De plus, la carte journalière dégriffée est proposée pour la 1^{re} et la 2^e classe. A noter: plus les client·e·s achètent leur carte à l'avance, plus le prix est bas.

Les cartes journalières dégriffées Commune peuvent être vendues de 6 mois à un jour avant la date de voyage souhaitée. Le niveau de prix 1 est disponible jusqu'à maximum 10 jours avant la date de voyage.

Si le contingent du niveau de prix 1 est épuisé pour la date de voyage souhaitée ou si l'achat a lieu moins de 10 jours avant la date de voyage, les cartes journalières dégriffées sont automatiquement proposées au prix de vente plus élevé (niveau de prix 2).

Si le niveau de prix 2 est également épuisé, plus aucune carte journalière dégriffée Commune n'est proposée pour la date de voyage concernée.

La disponibilité de la carte journalière dégriffée est indiquée par date de voyage sur carte-journaliere-degriffee-commune.ch (site encore inactif). De plus, les client·e·s finaux trouvent sur ce site toutes les informations et conditions relatives à la carte journalière dégriffée « Commune » les concernant. **Un lien sera intégré sur le site de la commune d'Evolène sous Vie Locale.** Toutefois, les client·e·s finaux ne peuvent pas acheter ou réserver la carte directement sur le site. **L'achat s'effectue obliga-**

Carte journalière dégriffée Commune.

La carte journalière dégriffée Commune est une offre contingentée disponible auprès des communes et des villes. Son principe est le suivant: plus vous réservez tôt, plus vous voyagez à prix réduit.

Prix.

La carte journalière dégriffée Commune existe en deux niveaux de prix. Le niveau de prix le plus avantageux est disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage.

Assortiment	Niveau de prix 1 disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage	Niveau de prix 2 disponible jusqu'à la veille du voyage
2 ^e classe avec demi-tarif	39 francs	59 francs
2 ^e classe sans demi-tarif	52 francs	88 francs
1 ^{re} classe avec demi-tarif	66 francs	99 francs
1 ^{re} classe sans demi-tarif	88 francs	148 francs

Pour savoir où, quand et à quels prix la carte journalière dégriffée Commune est disponible, veuillez consulter la page cartejournaliere-commune.ch

toirement au guichet de l'administration communale ouverte du lundi au vendredi de 09h00 à 11h45.

Il est important que les client·e·s finaux soient conscients du fait que les disponibilités sont actualisées plusieurs fois par jour sur le site, qu'il peut arriver que le contingent fixé pour la date de voyage souhaitée ait été épuisé, entièrement ou au prix le plus faible, depuis la dernière actualisation et qu'il ne soit donc plus disponible.

Toutes les communes et les villes ont accès au même contingent valable pour toute la Suisse via l'application web centralisée. Une fois le contingent épuisé, il n'est plus possible d'acheter une carte journalière dégriffée Commune pour la date de voyage souhaitée et la classe ou le segment (avec ou sans demi-tarif) en question auprès d'une autre commune ou ville. Par ailleurs, la carte journalière dégriffée Commune peut être vendue à toute personne et pas uniquement aux habitant·e·s de la commune.

1^{er} jour de vente: 11 décembre 2023

Les cartes journalières dégriffées « Commune » sont disponibles à partir du 11 décembre 2023. La première date de voyage possible est le 1^{er} janvier 2024.



Augmentation du service Car Postal dans le Val d'Hérens

En collaboration avec les entreprises de transport et l'Etat du Valais, les communes du Val d'Hérens et la Ville de Sion ont décidé d'augmenter l'offre de transport public. La commune d'Evolène est concernée par cette amélioration sur les lignes Car Postal au départ de Sion direction les Haudères, puis Arolla ou la Forclaz, avec une augmentation des paires de courses quotidiennes et la suppression des horaires différenciés les dimanches et jours fériés. N'hésitez donc plus à utiliser les transports publics et à parler de ce renforcement de l'offre autour de vous!

En résumé:

- Une cadence renforcée et des horaires adaptés à vos besoins
- Des horaires identiques 365 jours par an, week-end compris
- Une desserte améliorée du pôle santé de Sion et de la zone commerciale de Champsec

Et si vous preniez le bus ?

Que ce soit pour vous rendre au travail ou à l'école, découvrir notre région ou faire vos achats en ville de Sion, nous avons étendu notre offre de transports publics pour vous faciliter la vie dans le Val d'Hérens.

381 Sion – Les Haudères
Avec un minimum de 13 bus aller-retour par jour, vos trajets dans la vallée n'auront jamais été aussi faciles !

382 Sion – Les Haudères – Arolla
Cette ligne pittoresque bénéficiera dorénavant d'un minimum de 5 bus aller-retour quotidiens.

383 Sion – La Forclaz – Ferpècle
Profitez de votre week-end grâce aux courses aller-retour sur cette ligne qui passent de 5 à 8 en fin de semaine.

Et n'oubliez pas Publicar, le bus sur demande, pour la nuit de vendredi à samedi.

Découvrez ici l'horaire complet

Reglo.ch

Une plateforme pour expliquer aux jeunes de 12 à 20 ans leurs droits et devoirs



A partir de quel âge ai-je le droit de consommer de l'alcool?

En tant qu'apprenti ou apprentie, puis-je faire des heures supplémentaires?

Quel est l'âge de la majorité sexuelle?

Si je ne respecte pas la loi, qu'est-ce que je risque?

Les jeunes connaissent mal leurs droits et leurs obligations légales, tout comme très souvent leurs parents. Pour leur permettre d'obtenir facilement des informations juridiques sûres, le Service cantonal de la jeunesse, en partenariat avec différents services et offices de l'Etat du Valais ainsi que des partenaires de terrain, a développé le site www.reglo.ch.



Renaturation de la Borgne par Grande-Dixence

Depuis cet été, des travaux conséquents ont eu lieu aux abords de notre rivière, entre la Tour et Evolène. Cela a suscité passablement de questions de la part de citoyens étonnés de l'impact des mesures sur le milieu naturel. La Commune d'Evolène a répondu aux interrogations ponctuelles et a souhaité, dans ces pages de même que sur notre site internet, informer l'ensemble de la population, de manière à rassurer et rappeler que ces travaux sont autorisés et réalisés en vue d'améliorer l'environnement à long terme. Merci au bureau Nivalp qui a réalisé le communiqué ci-dessous.

Les travaux de revitalisation de la zone alluviale de Lotrey sont effectués dans le cadre de la décision du Conseil d'Etat concernant l'assainissement du bassin-versant des Borgnes (3 octobre 2018), selon l'art. 80ss. LEaux. L'assainissement incombe à Grande-Dixence SA, qui effectue des prélèvements hydrauliques dans le bassin-versant. La commune d'Evolène est propriétaire du cours d'eau. Grande-Dixence SA assure une maî-

trise d'œuvre déléguée pour les mesures de revitalisation décidées par le Conseil d'Etat. Le projet a été développé sous l'égide d'un comité de pilotage (COFIL) regroupant Grande-Dixence SA, la commune d'Evolène, les Services de l'Etat du Valais concernés (SEFH, SFNP, SFCF, SEN, SCA, SDT) ainsi que des organisations de la société civile (WWF, section de pêche).

Ces travaux ont pour but d'améliorer la situation sécuritaire, en déplaçant les tronçons de route hors de la zone d'inondation fréquente et en augmentant la capacité de la Borgne et d'accroître la valeur paysagère et naturelle de la zone alluviale, en favorisant l'installation de milieux alluviaux et d'espèces végétales et animales rares et de valeur élevée. Trois secteurs d'intervention sont concernés:

Secteur aval

- Augmentation de la capacité hydraulique sous le pont de Lotrey, avec un passage inférieur en béton permettant le transit de crues centennales (120 m³/s)
- Nouvelle route d'accès au pont pour éviter sa submersion lors des crues et renaturation du tracé de l'ancienne route



Localisation de l'ouverture de raccord à la Borgne et de l'enrochement bétonné



Aménagement du passage inférieur en rive droite (tuyaux PRV)





Renaturation de la Borgne par Grande-Dixence

- Création d'une zone d'eaux calmes en rive droite et d'une terrasse humide en rive gauche, de part et d'autre du pont.
- Mise sous protection et gestion extensive des prairies humides et prairies à litière en rive droite
- Espèces cibles: cincle plongeur, truite de rivière, lézard vivipare, orchidées, myricaire, bergeronnette des ruisseaux

Secteur médian

- Création d'un complexe de milieux humides (étangs et forêts humides) sur le cône de déjection du torrent du Péterey, dans l'aire forestière.
- Espèces cibles: grenouille rousse, triton alpestre, libellules, coronelle lisse



Vue générale du secteur depuis l'aval



Bisse en eau



Etang en eau

Secteur amont

- Déplacement de la route agricole et piste de ski de fond, régulièrement endommagées par des crues, sur une terrasse en amont, hors de la zone de divagation du cours d'eau.
- Création de saulaies et d'aulnaies alluviales sur le tracé de l'ancienne route, dans l'emprise du lit majeur inondable du cours d'eau.



Pont en bois sur le torrent



Renaturation de l'ancienne route

Les travaux ont débuté à la fin août 2023 et devraient durer jusqu'à la fin juin 2024, avec une interruption durant l'hiver.





Renaturation de la Borgne par Grande-Dixence

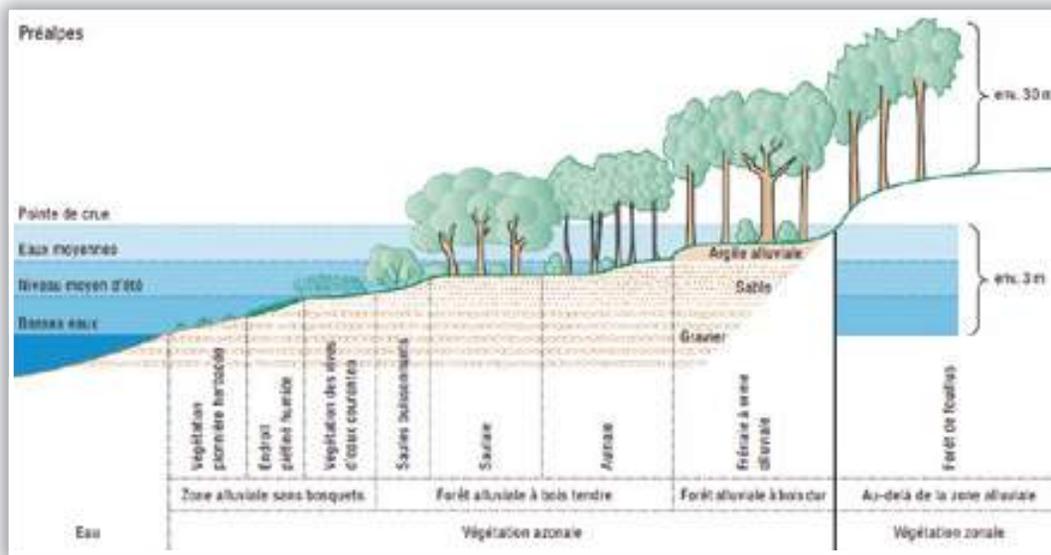


Figure: milieux cibles de la renaturation en fonction de la fréquence d'inondation





Taxe au sac, centre de tri et décharge de la Boussille

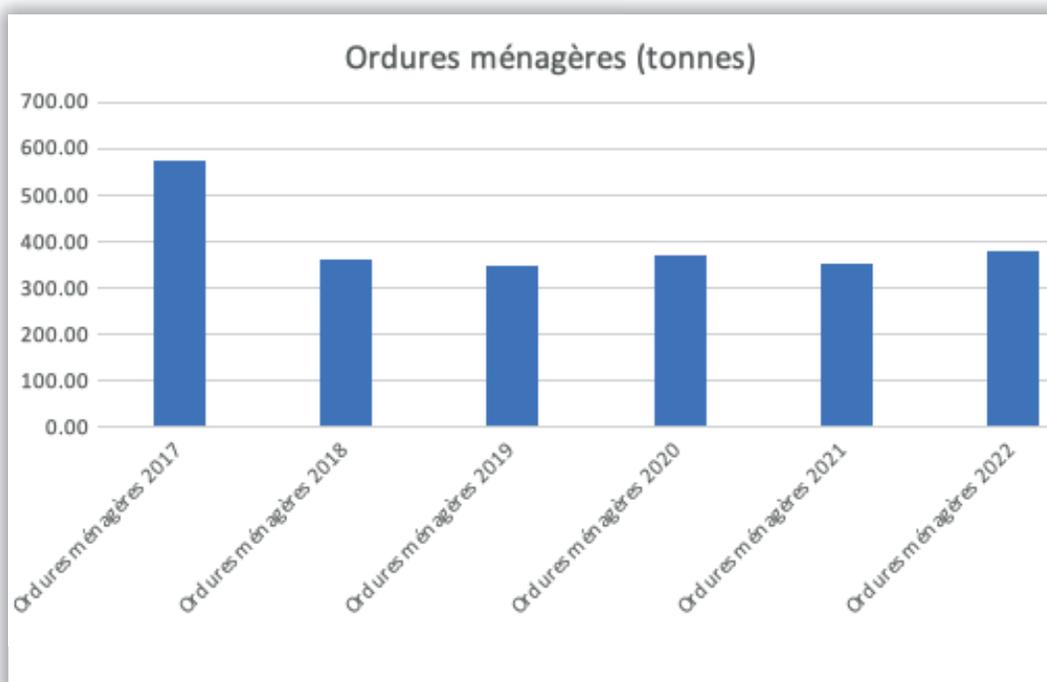
Bilan depuis l'introduction de la taxe au sac en 2018, l'ouverture du centre de tri et la création de la décharge de la Boussille

La taxe au sac est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018, le centre de tri des Haudères a ouvert en été 2018 et l'aménagement de la nouvelle décharge de la Boussille s'est terminé en 2022. L'occasion de faire un bilan des comptes de la gestion des déchets.

■ Ordures ménagères - recettes taxe au sac et volumes de déchets

En ce qui concerne les ordures ménagères, une nette diminution des quantités a été constatée dès la première année

puis les volumes se sont stabilisés. Une baisse de 215 tonnes en 2018 (de 573T en 2017 à 358T en 2018) et depuis 2018 entre 344T et 378T. Ces chiffres indiquent que les nouvelles règles en vigueur sont très bien respectées depuis l'introduction de la taxe au sac. En chiffres par habitant (base 1700 habitants à l'année + 800 touristes), cela correspond à près de 230kg en 2017 et à 150kg en 2022 (moyenne suisse 148kg). La tendance est identique en 2023.

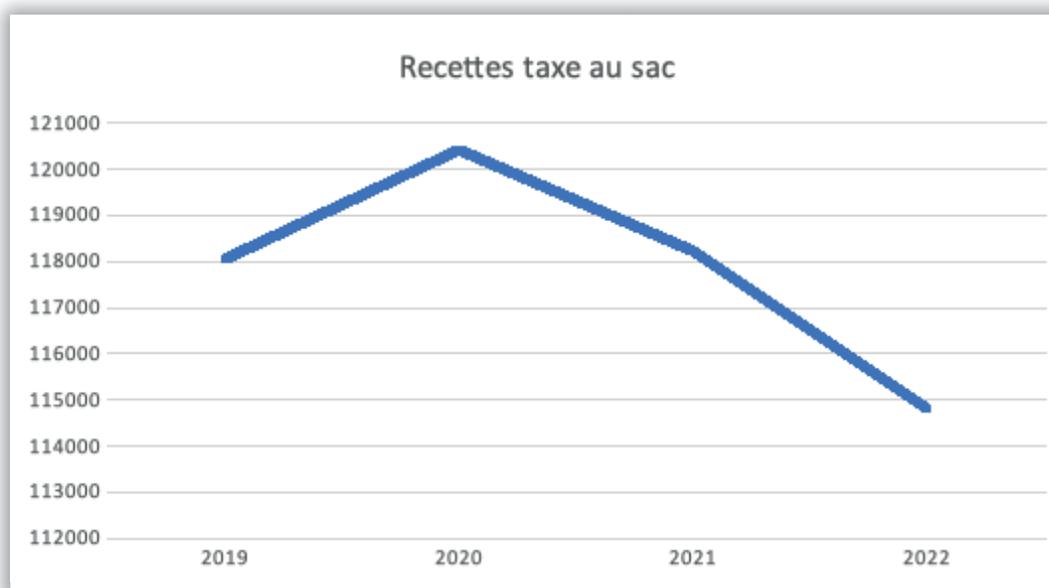


Malgré une relative stabilité des volumes de déchets ménagers, les recettes de la taxe au sac ont tendance à diminuer légèrement depuis 2020. En effet, le montant est passé de Fr. 120'000.- en 2020 à Fr. 115'000.- en 2022. Cette baisse est due

en grande partie au mode de calcul de la répartition intercommunale effectuée par l'Antenne Région Valais romand et basée sur le moment de l'achat des sacs par la grande distribution. Le mode de répartition sera revu en 2024.



Taxe au sac, centre de tri et décharge de la Boussille



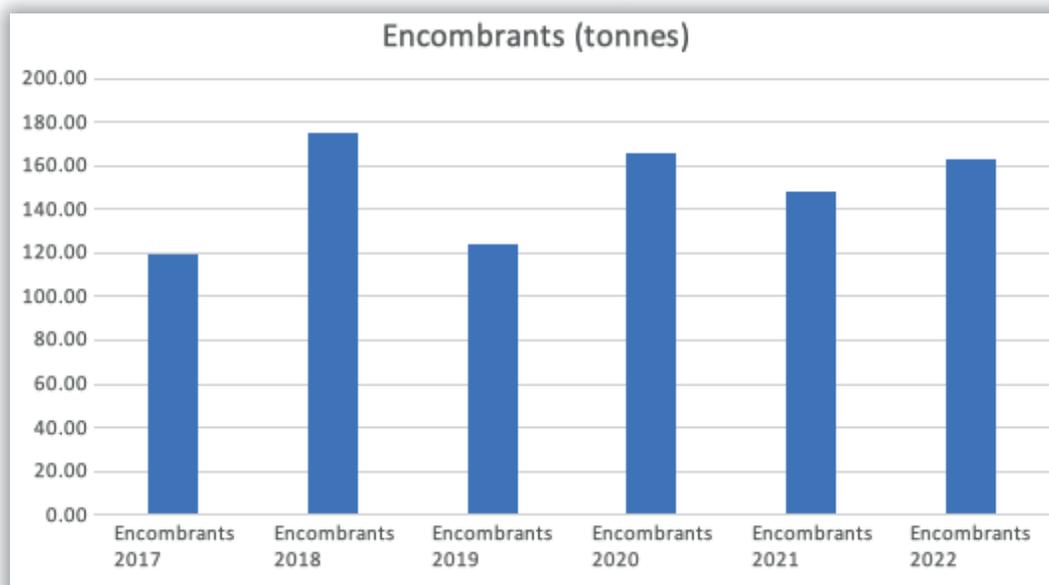
Apports au centre de tri

L'ouverture du centre de tri en 2018 a grandement facilité les possibilités pour la population de se débarrasser des différents déchets. Suite à l'introduction du tri, on constate une augmentation des

principaux apports effectués au centre de tri.

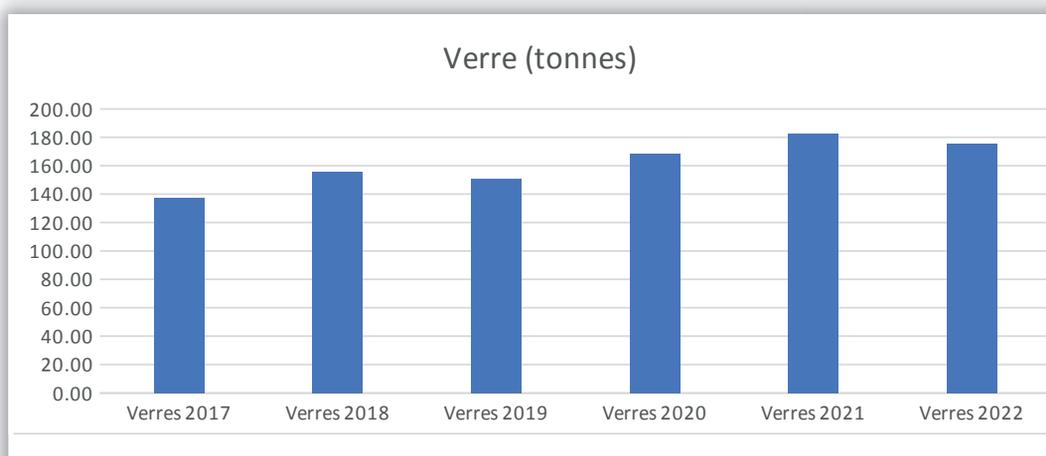
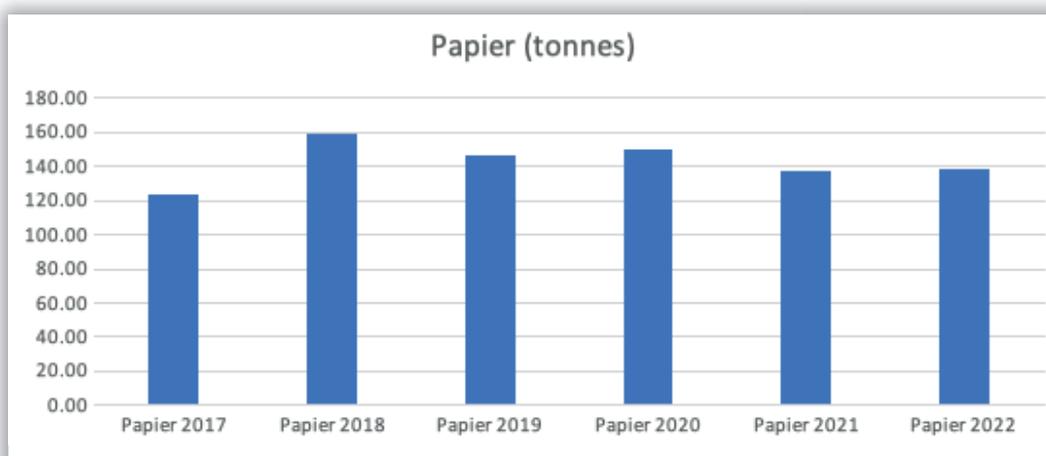
Pour les encombrants, le tonnage évolue entre 150 et 160 tonnes depuis 2020.

Pour le papier et le verre, les niveaux sont relativement stables depuis 2019.





Taxe au sac, centre de tri et décharge de la Boussille



Boussille

L'investissement d'environ 500'000.- pour l'aménagement de la nouvelle décharge de la Boussille s'est terminé en 2021. Cet aménagement permettra de stocker directement dans la Commune les matériaux propres (terre, rochers,...) issus des chantiers de la commune avec une capacité d'environ 50'000m³. Une taxe est prélevée à toutes les entreprises afin de financer l'investissement (30'000.- en 2022).

Afin de rendre plus efficace le contrôle de l'accès à la décharge de la Boussille, une

barrière automatique à badges sera installée à l'entrée du site. De plus, des webcams permettront de contrôler la qualité des apports de matériaux.

Evolution des résultats du compte voirie

Lors de l'introduction de la taxe au sac, le conseil communal a proposé à l'Assemblée primaire un règlement sur la gestion des déchets avec une nouvelle méthode de taxation (au mètre carré). Cette méthode



Taxe au sac, centre de tri et décharge de la Boussille

de calcul est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Ci-dessous quelques éléments

importants sur l'évolution des recettes et charges du compte voirie :

Recettes principales	2018	2019	2020	2021	2022
Taxes annuelles voirie	208454	210686	212501	211607	214134
Revenus taxe au sac	160853	118023	120381	118220	114794
Taxes centre de tri (entreprises)	4887	10876	11333	10790	5034
Taxes décharge	1786	7131	22376	10800	30293

Dépenses principales	2018	2019	2020	2021	2022
Incinération des ordures	63182	46967	63553	53688	64758
Incinération bois et encombrants	25745	22683	31293	28839	28000
Amortissements centre de tri	85296	103330	20000	40000	53200
Amortissements écopoints, bennes	19400	20000	10000	10000	3500
Amortissement Boussille	0	0	0	33803	41023
Frais de transport et élimination	220600	219286	209831	188731	221328

Prélèvement compte gestion déchets	2018	2019	2020	2021	2022
Incinération des ordures	127798	121284	70843	104445	112017

Le résultat du compte de gestion de la voirie est déficitaire chaque année depuis 2018. Suite aux importants investissements, les amortissements restent très élevés. Le compte de gestion des déchets doit être auto-financé. Il présentait au 31.12.2022 un solde négatif au bilan de Fr. 15'064.95

En raison de ce montant négatif, des mesures doivent obligatoirement être prises afin d'équilibrer les comptes.

Lors de l'introduction de la taxe au sac, le Conseil communal avait proposé une taxe de Fr. 1.- par mètre carré. Suite à une intervention de M. Prix, la taxe a été fixée à 0.85/mètre carré. Avec le recul des dernières années, nous constatons qu'une augmentation de la taxe de base devient nécessaire et qu'elle devra intervenir pour les taxes 2023. Le montant de la taxe de base pour les particuliers va ainsi passer à Fr. 1.10/mètre carré. Pour les entreprises, la taxe sera doublée et passera par exemple pour la catégorie 1 de Fr. 20.- à Fr. 40.-

Les adaptations permettront de réduire

sensiblement la perte d'exploitation de la gestion des déchets.

Afin d'équilibrer le compte, d'autres mesures seront prises au niveau de l'exploitation du centre de tri. Les tarifs pour le dépôt de terre à la décharge de la Boussille a été revu à la hausse afin d'autofinancer à 100% les investissements réalisés (de 9.- à 20.- pour les entreprises locales et de 16.- à 35.-/mètre cube pour les entreprises externes.



Par Yvan Maistre | Conseiller communal en charge de l'Environnement



Val d'Hérens, une marque territoriale forte!

Cette dernière année, encore plus que d'habitude, il était difficile de passer à côté...

Que ce soit au Salon des alpages des Diablerets ou lors de la Fête du goût de Sion, sur les emballages des produits de notre terroir, sur des verres, des carafes, sur nos fameux parasols rouges, sur nos tentes souvent présentes lors de nos manifestations mais aussi tout autour de l'arène de Pra Bradi à l'occasion de la Finale Nationale et sur les casquettes et les t-shirts des bénévoles qui ont pris part à cet événement majeur... Elle était partout!

Notre fameuse tête de vache stylisée a vécu une année faste à l'image de la destination qu'elle représente. Notamment lors de cette Finale Nationale de la Race d'Hérens organisée par les hérensards. L'événement a rassemblé plus de 12'000 spectateurs autour de l'arène mais aussi plus de 310'000 téléspectateurs sur la RTS, Canal 9 et la SRF. Une visibilité très importante qui a lancé avantageusement une belle saison d'été ponctuée par de nombreux événements qui ont ravis nos visiteurs. Merci à ceux qui les mettent sur pied et à ceux qui donnent de leur temps pour les aider.

Un logo joue un rôle crucial dans la promotion, la différenciation et la construction d'une image positive aux yeux de nos visiteurs potentiels.

Le nôtre a été créé il y a plus de 15 ans déjà. Il a été réactualisé discrètement cette année pour que la vache affirme plus clairement son caractère hérensard. Comme à ses débuts, il joue toujours parfaitement son rôle pour intriguer, se différencier et rester dans les mémoires.

Cette vache avait été choisie pour symboliser le caractère fier des hérensards, leur attachement fort à leur nature préservée, à leurs traditions et à leur terroir. En observant de plus près, vous remarquerez



que la vache a été dessinée d'un seul trait, symbole de l'unité du Val d'Hérens, au-delà des luttes qui nous opposent parfois.

Bien plus qu'un logo purement touristique, cette image se veut être un trait d'union entre toutes les énergies qui font vivre notre vallée. C'est à ce titre qu'on peut le considérer comme marque territoriale.

La structure Val d'Hérens Tourisme qui regroupe les communes d'Evolène, Hérémence et Saint-Martin, existe depuis bientôt 5 ans. Elle souhaite continuer de valoriser et de développer cette marque forte et reconnue et à la faire rayonner auprès de nos futurs visiteurs mais aussi ici dans la vallée.

Une future commande de matériel promotionnel aux couleurs du Val d'Hérens aura lieu cet hiver. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en allant sur www.valdherens.ch/produits-derives ou en scannant le QRcode ci-dessous.

Belle saison d'hiver à toutes et à tous!



Val d'Hérens Tourisme
Evolène-Région | Saint-Martin | Hérémence



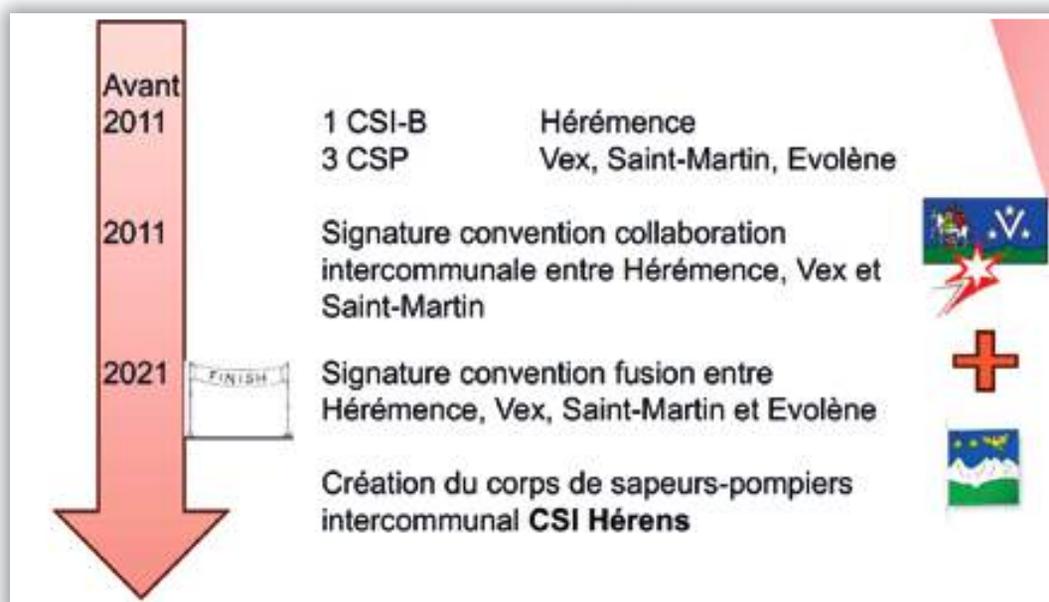
Florian Pannatier
Responsable marketing et coordination



Centre de secours incendie (CSI) Hérens

En cette deuxième partie d'année 2023 avec les engagements d'un commandant et d'un responsable du matériel à plein temps, le CSIB Hérens a mis en place une nouvelle dynamique afin de perfectionner la structure existante.

Deux professionnels peuvent s'appuyer sur des officiers, des sous-officiers et des sapeurs motivés, qui s'engagent tous les jours en fonction des besoins (formation, entretien du matériel, interventions...).



Au mois de juin, réception du nouveau TP (tonne pompe) commandé et financé par notre commune et qui sera stationné à Evolène





Centre de secours incendie (CSI) Hérens

Par Patrick Siéro | Conseiller en charge de la Sécurité publique

Le 14 octobre a eu lieu le premier cours de compagnie du nouveau CSI Hérens entre le cycle d'Euseigne et l'entreprise Pralong & Moix à la Luette



Voici quelques statistiques concernant les interventions

Environ 30 cours de formation ont lieu par année sur inscriptions. La plupart des cours se déroulent en soirée ou le samedi. Un grand merci à ces femmes et ces hommes qui ne comptent pas leur temps pour assurer notre sécurité. De nouveaux projets et défis sont en cours pour 2024. Un grand merci à mes collègues de la CIF, à ma présidente et aux présidents de communes ainsi qu'aux membres des conseils communaux du CSIB Hérens pour leur soutien.

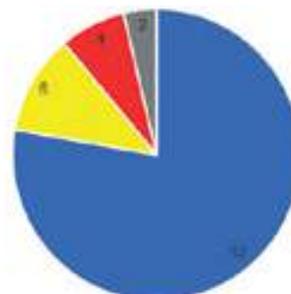
Ensemble on est plus fort et on va plus loin.

Dans l'après-midi nous avons rejoint l'inauguration du nouveau tunnel des Pyramides afin de faire bénir les nouveaux véhicules (le TP, le véhicule du commandant et le véhicule de piquet).

Interventions depuis le 14.10.2022

2023: 41

54 engagements



■ Bleues ■ Jaunes ■ Rouges ■ Sans alarme

Projet de défense Evolène Rive Droite

38

Retrouvez ci-dessous un état des lieux préparé par le bureau Nivalp concernant les travaux qui ont eu lieu dans le secteur de la Pointe du Tsaté en 2023 et la suite prévue.

Filets paravalanches

En 2023 se sont poursuivis les travaux sur le versant évolénard de la Pointe du Tsaté. Ces travaux complètent les étapes de paravalanches réalisées de 2002 à 2007 puis de 2018 à 2022.



Les travaux 2023 ont consisté en la réalisation de tous les ancrages forés pour la pose de la dernière étape de filets paravalanches prévue. Cela représente plus de 3'300 m³ de forages et 90 tonnes de mortier d'injection spécialement conçu pour les régions avec risque de permafrost (sol gelé en profondeur). Ces travaux ont été réalisés de manière efficace et dans les délais prévus au moyen de deux pelles araignées spécifiquement équipées à cette fin (glissières de forage).

Mâts de déclenchement d'avalanches

En parallèle, la pose de 5 mâts de déclenchement d'avalanches de type Wyssen a été réalisée sur les pentes raides situées au sud de la Pointe du Tsaté. Ces mâts, d'une dizaine de mètres de haut sont le support d'un magasin amovible qui abrite 24 charges explosives. Les charges (constituées de 2 composants non explosifs lorsqu'ils sont séparés) sont préparées et installées dans les magasins en automne puis ces derniers sont transportés jusque sur les mâts par hélicoptère au moyen d'une longe pourvue d'un crochet à ouverture électrique (comme pour le débardage du bois).



La gestion du déclenchement des avalanches au moyen de ces mâts est confiée au responsable de la sécurité. Ce dernier décide, en fonction de ses observations régulières durant toute la saison hivernale (constitution et hauteur du manteau neigeux, conditions de vent, événements antérieurs, etc.), quel est le meilleur moment pour procéder au minage préventif.

Le déclenchement s'opère au moyen d'un logiciel dédié et dûment sécurisé. La charge, pourvue d'une cordelette, tombe du mât et se retourne dans sa chute. Il se produit alors le mélange des 2 composants, par tirage de la languette étanche qui les



Projet de défense Evolène Rive Droite

séparait, ainsi que l'allumage des 2 mèches reliées aux détonateurs. L'explosion intervient après environ une minute.

Ce système de déclenchement à distance présente notamment les avantages suivants:

- la charge explose au-dessus du manteau neigeux, ce qui est beaucoup plus efficace et permet, dans certains cas, de purger 2 couloirs à la fois;
- il peut être mis en œuvre indépendamment des conditions de visibilité, ce qui n'est par exemple pas le cas lors de minage par hélicoptère;
- l'entreprise Wyssen avalanche control a une longue expérience dans la conception de systèmes de déclenchement d'avalanches. Ses références en termes de qualité et de fiabilité de ses produits, conçus et construits à Reichenbach (BE), ainsi que de son service sont largement reconnues.

Système de surveillance

Lorsqu'on gère la sécurité avalanche, il est impératif de pouvoir récolter le plus d'informations possibles et notamment de pouvoir

évaluer précisément la situation avant de procéder à un minage. Pour ce faire, un système de surveillance a été installé au Grand Pra, position relativement centrale par rapport au secteur à surveiller (de la Sasseneire à la Pointe du Tsaté). Ce système est composé de 2 radars ainsi que d'une caméra. Les radars balaient la pente, détectent les mouvements et permettent de surveiller en temps réel le déclenchement d'avalanches spontanée ou artificielles. La caméra, quant à elle, est motorisée et permet de vérifier l'état de la pente en temps réel avec une grande précision (accumulations de neige, avalanches spontanées, éventuelles personnes se situant dans le secteur dangereux). Toutes les données sont disponibles en permanence pour le chef de sécurité sur un portail internet spécifique et sécurisé.

Travaux prévus en 2024 et 2025

En 2024 et 2025, il est prévu de réaliser la pose de toutes les rangées de filets paravalanches, soit 658 m² d'ouvrages, répartis en 12 rangées.





Label Cité de l'énergie



La commune d'Evolène est devenue membre de l'association Cité de l'énergie en 2018.

Le label Cité de l'énergie récompense les communes qui œuvrent de manière continue en faveur de l'énergie et du climat au travers d'une stratégie clairement définie et d'un plan d'action concret.

Ré-audit

Lors de sa séance du 14 novembre 2023, la Commission du label de l'Association Cité de l'énergie a décidé d'à nouveau attribuer le label «Cité de l'énergie» à la Commune d'Evolène.

La commune d'Evolène a obtenu le score de 64.7% lors du ré-audit qui a eu lieu le 27 septembre 2023, soit une progression de 10% par rapport à l'audit de certification de 2019.

■ Nombre de points potentiels et effectifs

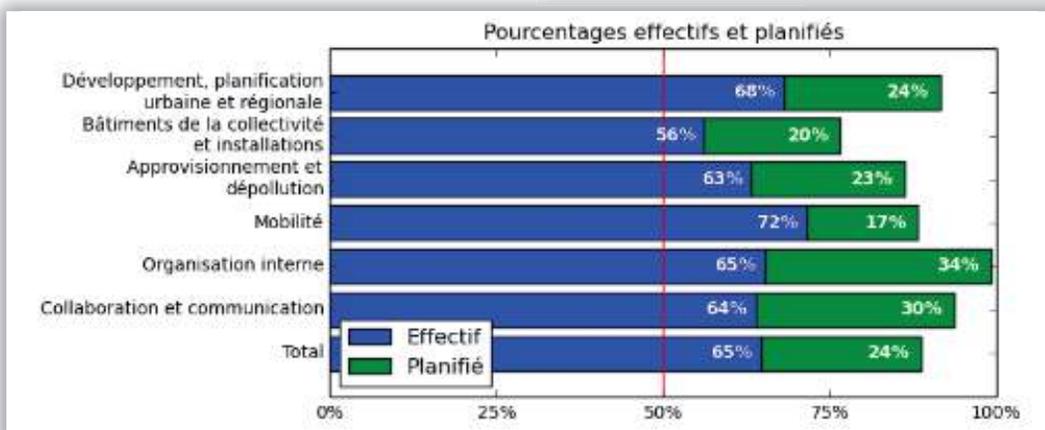
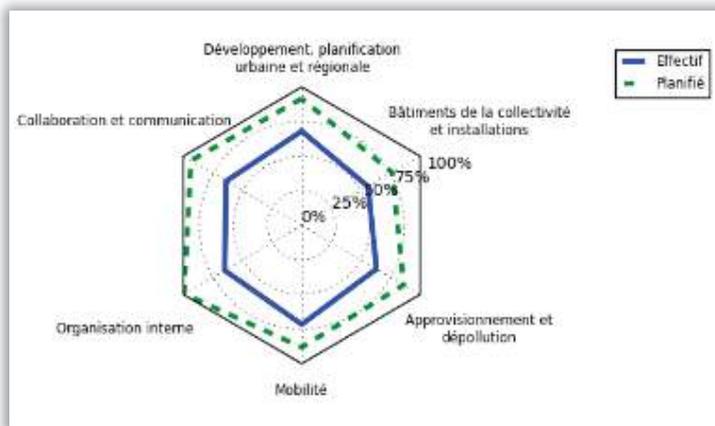
- Nombre de points potentiels (potentiel spécifique à la commune) 462.0 Points
- Points nécessaires pour le label Cité de l'énergie® (50%) 231.0 Points

- Points nécessaires pour le label European Energy Award® Gold (75 %) 346.5 Points
- Nombre de points obtenus (points effectifs) 298.8 Points (64.7 %)

Evaluation des domaines

L'auditeur a notamment formulé les remarques suivantes sur la mise en œuvre du Programme de politique énergétique (PPE) des quatre dernières années :

- Bonne mise en œuvre des mesures du Programme de politique énergétique.
- Progression régulière du nombre de points Cité de l'énergie.
- Bonne intégration dans le fonctionnement de la commune.





Label Cité de l'énergie

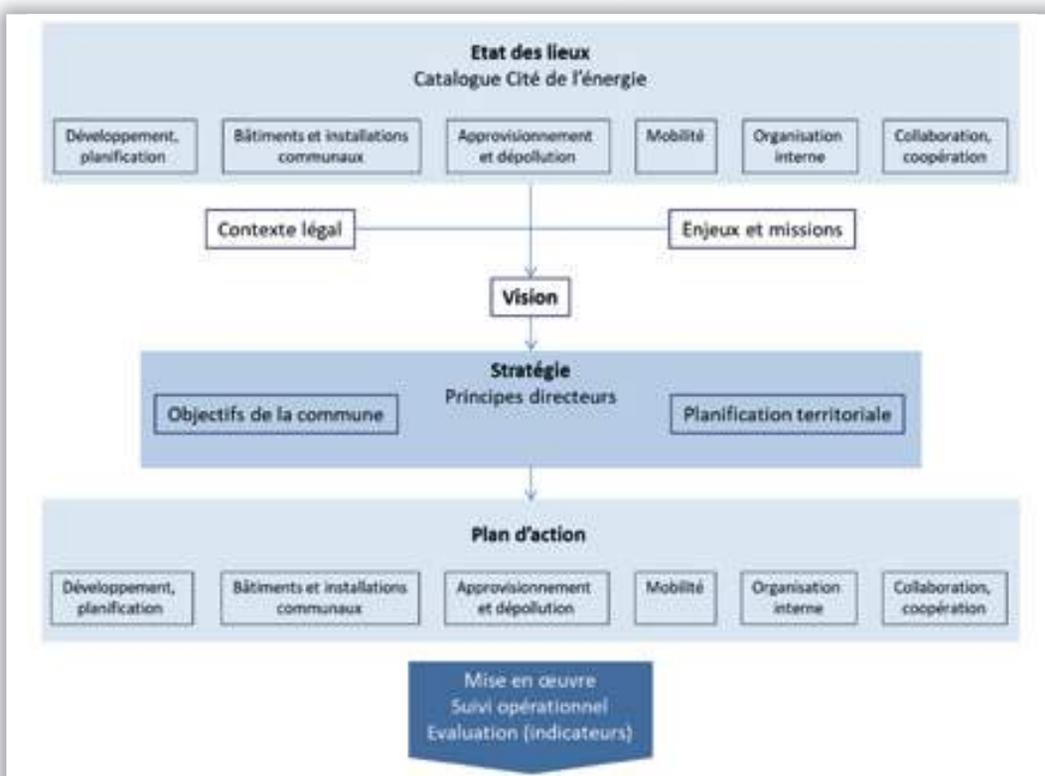
- Elaboration d'instruments de planification et d'études de faisabilités adaptés.
- Divers projets mis en œuvre, globalement cohérents avec le potentiel de la commune.
- Un plan d'action ambitieux, cohérents avec le potentiel de la commune.

Programme de politique énergétique

C'est dans le cadre du 1er audit Cité de l'énergie que la commune a présenté son programme de politique énergétique (PPE), qui a été mis à jour en août 2023 pour le ré-audit. La mise à jour du PPE a été élaborée par la commission énergie de la commune avec le soutien de M^{me} Sonia Morand, conseillère Cité de l'énergie. Il a été approuvé par le Conseil communal en date du 28 septembre 2023. Il s'adresse aux services et autorités communales et, plus généralement, à toute personne souhaitant s'informer de manière précise sur les actions et activités de la commune en matière d'énergie.

Le programme de politique énergétique comporte quatre volets principaux, à savoir :

- **L'état des lieux**, qui est effectué sur la base des six domaines définis dans le catalogue de mesures Cité de l'énergie (voir illustration ci-dessous).
- **La stratégie énergétique**
 - permettant de concrétiser la vision de la commune;
 - s'appuyant sur des objectifs spécifiques, définis jusqu'en 2035, et sur une planification énergétique spatialisée. Cette dernière garantit la prise en compte des aspects relatifs à l'aménagement du territoire.
- **Le plan d'action** qui détaille l'ensemble des actions concrètes que la commune souhaite mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs.
- **L'organisation** à mettre en place pour assurer le suivi du plan d'action, et évaluer les résultats et l'atteinte des objectifs (système d'indicateurs).





Les enjeux et les objectifs de la commune

Selon le Service de l'énergie et des forces hydrauliques du canton, la commune d'Evolène applique une politique énergétique cohérente, notamment avec un suivi d'objectifs spécifiques calqués sur ceux de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération et ceux de la Vision 2060 du canton du Valais. Pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, la commune se fixe les objectifs suivants :

- Défendre et valoriser les ressources locales, notamment dans le cadre du retour des concessions hydroélectriques et dans la réalisation d'un chauffage à distance (CAD) utilisant les ressources locales (eaux souterraines).
- Augmenter la part des énergies renouvelables, si possible indigènes (les pompes à chaleur air-eau, sol-eau, eau-eau, le solaire thermique, le bois, les réseaux thermiques, etc.).
- Réduire la consommation d'énergie par une utilisation économe, rationnelle et efficace de l'énergie, soit,
 - dans le champ de la sobriété énergétique: prioriser les besoins énergétiques essentiels dans les usages individuels et collectifs de l'énergie,
 - et en matière d'efficacité énergétique: utiliser moins d'énergie pour le même service.

Les principaux enjeux de la commune sont les suivants :

Enjeux	Objectifs spécifiques	2022	2035
RCCZ Prescriptions énergie-climat	→ introduire des prescriptions énergétiques dans le RCCZ		
CHALEUR Rénovation du parc immobilier	→ réduire les besoins (réglage, optimisation, isolation des conduites)		-50% -24%
Approvisionnement en énergie	→ soutenir la rénovation énergétique	-1%/an	2%/an
	→ remplacer les systèmes de chauffage (mazout et électricité) par des énergies renouvelables	-38% -35%	70% 55%
ELECTRICITE Consommation élevée d'électricité par habitant (hors RH et touristes)	→ réduire les besoins	9.1 MWh/hab	-9%
	→ remplacer les chauffages électriques	-15%	0%
	→ augmenter l'efficacité des remontées mécaniques		
Production locale faible	→ produire localement (photovoltaïque, microturbinage)	205 MWh/an 1.8% besoins	2700 MWh/an 100% besoins
MOBILITE Mobilité individuelle motorisée importante	→ soutenir les transports publics		
	→ soutenir la mobilité douce		
	→ inciter à privilégier les petits véhicules électriques	1.8%	+20%

Plan d'action 2024-2027

Le plan d'action liste l'ensemble des actions que la commune projette de réaliser durant les quatre prochaines années à compter du ré-audit Cité de l'énergie. Il vise la concrétisation des missions et objectifs fixés par la commune.

Le plan d'action s'articule autour de quatre domaines importants en matière de politique énergie-climat, largement transversale :

- La planification territoriale, y compris les aspects de mobilité.
- L'efficacité énergétique des infrastructures et bâtiments communaux.



Label Cité de l'énergie

- L'approvisionnement et la production d'énergie et la gestion des déchets/eaux usées.
- La mobilité.

Pour chacun de ces domaines, des mesures prioritaires ont été définies dont les principales sont les suivantes :

- Etude et réalisation du chauffage à distance (eaux souterraines) à Evolène.
- Adoption du Standard bâtiment 2019 ou autre pour les constructions des bâtiments publics.
- Intégration des prescriptions énergétiques dans le RCCZ (bâtiments et aménagements extérieurs).
- Réaménagement de la rue centrale d'Evolène (limitation places de parc, parkings aux entrées du village, cheminements piétons et scolaires, réduction de vitesse, etc.).
- Etude du microturbinage de l'eau potable et réfection des conduites.
- Assainissement de l'éclairage public et analyse de l'extinction totale par secteur.
- Favorisation de la rénovation des bâtiments privés avec une stratégie de développement ou promotion en faveur :
 - du remplacement des chauffages au mazout & électricité par des énergies renouvelables,

- de l'installation de panneaux photovoltaïques.

Le plan d'action comprend aussi deux axes relatifs aux moyens à mettre en œuvre pour réaliser la politique énergie-climat, soit :

- L'organisation, les processus et les ressources de la politique climatique.
- La coopération des différents acteurs autour des démarches énergie-climat.

Le plan d'action concerne tous les acteurs du territoire évolénard. Il comprend les activités liées à l'administration communale, sur lesquelles les autorités peuvent avoir une influence directe, et celles des acteurs privés, sur lesquelles elles ont moins de prise.

La commission énergie est responsable du suivi de la mise en œuvre du plan d'action.

Informations complémentaires

Vous pouvez consulter le programme de politique énergétique sur le site internet communal : www.commune-evolene.ch sous l'onglet Publications/Politiques sectorielles.



**Par Gérald Pralong | Conseiller communal
en charge de l'énergie, des cours d'eau
et de l'agriculture**

Association des 60+ de la Commune d'Evolène

La commission communale formation, affaires sociales et santé a pour tâche, entre autre, de veiller au bien-être des aînés de notre commune.

Des activités sont organisées depuis de nombreuses années et la commission a le souci que celles-ci puissent être pérennes et de ne pas dépendre uniquement de la commune. C'est pourquoi en 2013 déjà un sondage avait été effectué auprès des aînés pour connaître leurs souhaits. Suite à celui-ci, vu la demande en activités sportives, il a été décidé de fonder une association dont le but était de constituer un groupe de rencontre et de sport, en particulier de marche et de vélo, les Zoyass en Balade était née. Une collaboration a été initiée avec Pro Senectute Valais pour former les moniteurs. Cette formation garantit la qualité des moniteurs et les assure dans leur activité bénévole. Parallèlement, les activités non sportives ont été maintenues, telles que la dentelle, la cuisine, le jass, la piscine, le trico-thé, la gymnastique, les ateliers mémoires, etc.

Malheureusement le Covid est passé par là, démotivant participants et bénévoles...

La commission communale, soutenue par le conseil communal, a souhaité sonder la population évolénarde pour relancer le bénévolat et redynamiser les offres pour la population senior et renforcer les différents services faisant appel à des bénévoles. Avec le soutien de Pro Senectute Valais/Wallis, une soirée réunissant 53 personnes a eu lieu à la salle de gymnastique le 2 février 2023. Toutes les personnes de 60 ans et plus, résidant à Evolène, ont été invitées à prendre part à cette rencontre. Des professionnels issus du domaine social ont encadré les discussions et les différents ateliers. Plusieurs types d'activités ont été abordés: culturel, social, sportif... Ce rendez-vous a permis de donner la parole à la population.

Les participants ont été amenés à s'exprimer sur les activités souhaitées et celles dont ils éprouveraient du plaisir à participer. Dans un deuxième temps, ils ont eu la possibilité de se pencher sur une ou plusieurs activités de manière plus poussée et de se questionner sur leur réalisation et mise en place. Les participants ont été amenés à indiquer s'ils souhaitaient participer à des activités et à en mentionner lesquelles.





Association des 60+ de la Commune d'Evolène

Par **Cédric Fauchère** | Conseiller communal en charge des affaires sociales, de la formation et de la santé

Les personnes ont également pu indiquer si elles souhaitaient donner de leur temps pour une activité et finalement un questionnaire d'évaluation leur a été remis.

Ces échanges ont permis de faire apparaître de nombreuses propositions et souhaits d'activités. Il est ressorti de cet atelier un intérêt marqué pour 14 activités dans 5 domaines d'activités dans les thèmes suivants: activités ludiques et récréatives, activités sportives, activités autour de la rencontre, activités créatives et activités culturelles, de soutien et d'entraide.

Au vu des nombreuses activités proposées et de l'intérêt manifeste des habitants à prendre part à la vie culturelle de la commune, la commission a pris la décision de constituer une nouvelle association regroupant toutes les activités, physiques, culturelles, artistiques, manuelles, créatives et de rencontre.

En attendant sa création, un programme étoffé a été mis en place et tous les habitants de la commune âgés de 60 ans et plus l'ont reçu personnellement. Ce programme prévoit 15 activités réparties dans 3 thèmes soit les activités sportives et de bien-être, et les activités culturelles, artistiques, manuelles et récréatives, régulières ou ponctuelles. Il est consultable sur le site internet de la commune à l'adresse: www.commune-evolene.ch

sous l'onglet « Vie locale », dans la page Association 60+.

Le 8 novembre dernier s'est tenue à la salle de cinéma l'assemblée constitutive de l'Association des 60+ de la commune d'Evolène. Celle-ci a permis de très bonnes discussions, l'établissement des statuts et la nomination du premier comité de l'association. Celui-ci est présidé par Pierre Follonier-Kino et est composé d'Anne-Claire Brunisholz, Jean-Luc Charlot, Pascale Favre, Eliane Gaspoz et Cédric Fauchère. La commission remercie chaleureusement ces personnes qui mettent leur temps à disposition des 60+ de notre commune.

Toute personne résidente de la commune d'Evolène peut faire partie de l'association. Les membres s'acquittent à bien plaisir d'une cotisation annuelle qui leur donne droit à délibérer lors des assemblées générales. Toutefois, la participation aux différentes activités ne requiert pas l'adhésion à l'association et donc pas le versement d'une quelconque cotisation. En principe les activités sont gratuites, mais les frais de matériel et de transports sont à la charge des participants.

N'hésitez pas à contacter la personne responsable pour avoir de plus amples renseignements ou à vous inscrire dès à présent à l'une ou l'autre activité.

Mouvements bien-être pour l'âge d'or
Rythmique E. Jaques-Dalcroze
Balades dans la commune, visites

Autour du fil
Jass aux Haudères
Jass ou autre jeu à Evolène (à constituer)

L'eau dans la vie quotidienne : passé, présent, futur et défis climatiques
Atelier gourmand intergénérationnel
Réalisation de carte de vœux avec de la peinture encaustique
Cinéma – films tournés à Evolène
Prévenir les arnaques en tout genre, dans la vie réelle comme sur internet
Le patois d'Evolène : ses origines, son histoire, sa définition, sa valeur
Mieux connaître les huiles essentielles : propriétés, utilisation
Initiation à la peinture aquarelle
Reconnaître les plantes médicinales



Nonagénaires

En ce deuxième semestre 2023, une nouvelle citoyenne a fêté le cap des 90 ans. Cette belle personnalité se présente elle-même dans les lignes ci-dessous. La commune d'Evolène remercie la famille pour le partage à l'occasion de cet anniversaire et souhaite le meilleur à Alice.

Alice Maître, 5 août 1933

Issue d'une famille paysanne, je suis née le 5 août 1938. Mes parents, Pierre Maître et Marie, née Forclaz, nous ont élevé, mon frère cadet Pierre et moi, dans le petit village de Villaz.

Après ma scolarité obligatoire suivie entre les villages de Villaz et la Sage, à l'âge de 16 ans, j'ai eu l'opportunité de partir travailler, avec deux de mes cousines, à la fabrique d'horlogerie Longines, à St-Imier.

Ensuite, dans les années 1960, je suis revenue à Villaz et j'ai eu la chance de trouver du travail comme sommelière au Café-restaurant des Collines à la Sage, chez Marie Follonier Quinodoz et sa fille Eliane. En parallèle, j'ai secondé mes parents, puis mon frère et sa famille, aux travaux de la campagne.

Désormais, je profite de ces années de retraite bien méritées et je remercie Dieu de pouvoir toujours habiter chez moi à Villaz dans la maison familiale. Durant la bonne saison, je m'occupe de mon petit potager et je profite de me balader dans mon village, ce qui me permet de faire des rencontres toujours agréables et de me recueillir dans la chapelle.

J'ai la chance d'avoir auprès de moi ma belle-sœur, 4 neveux et 4 petits-neveux, qui me rendent régulièrement visite et qui font mon bonheur. Le jour de mes 90 ans, j'ai pu partager un bon repas avec ma famille dans l'établissement de mes amis. Je tiens à remercier les autorités communales qui m'ont rendu visite lors de cette journée ainsi que la Commune d'Evolène pour son présent.





Jumelage Evolène – Châtelailon-Plage

Voyage des élèves de 6H-7H-8H à Châtelailon-Plage

Les élèves des classes de 6H-7H-8H de la commune d'Evolène se sont rendus (comme tous les 2-3 ans depuis 1998) à Châtelailon-Plage du 8 au 16 septembre 2023.

Les élèves et leurs accompagnants ont passé une magnifique semaine ensoleillée au bord de l'océan Atlantique. Un programme varié et ludique a été proposé aux élèves lors de cette semaine de «vacances à l'école»:

- Visite de l'île d'Aix avec passage en bateau près de Fort Boyard
- Aquarium de la Rochelle
- Visite de la ville de Châtelailon-Plage
- Pêche à pied

- Observation des marées
- Plage
- Rencontre avec des élèves de Châtelailon-Plage

Une magnifique semaine pleine de bons moments, d'échanges, de découvertes, d'apprentissage et de nouvelles amitiés.

Un énorme merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce voyage: les enseignantes de l'école primaire d'Evolène (Flossie et Gwenaële), les accompagnants (Anita, Didier, Josette, Marie, Yvan) et l'équipe de cuisine (Eveline et Catherine).





Nonagénaires

Par Yvan Maistre | Président du jumelage
Evolène - Châtelailon-Plage

29-30 juin 2024 - Châtel en fête sur le thème des jumelages

Chaque année le dernier week-end de juin, Châtelailon-Plage organise une grande fête nommée « Châtel en Fête ». Cette année, le thème de la manifestation sera « Les Jumelages ». Châtelailon-Plage est en effet jumelée avec plusieurs villes, à savoir Knewborth en Angleterre, Skierniewice en Pologne et Evolène.

Chaque quartier de Châtelailon-Plage va préparer des activités et des chars en lien avec les communes jumelées. Pour Evolène, c'est le quartier du Port qui va organiser le week-end et présenter notre belle commune aux milliers de personnes qui seront présentes.

Afin que la fête soit une réussite, toutes les sociétés et tous les habitants de la commune d'Evolène sont invités à participer. Le voyage pour les groupes se déroulera du jeudi 27.06 (départ du car le soir) au lundi 1^{er} juillet 2024.

Le comité du jumelage invite toutes les habitantes et tous les habitants de la commune à s'associer à la fête et à passer quelques jours de vacances en Charente-Maritime.

Les personnes intéressées à prendre part au voyage sont priées de s'annoncer par mail à l'adresse suivante: jumelage@commune-evolene.ch d'ici la mi-janvier. Des logements de groupe sont prévus, mais il est également possible de loger chez l'habitant ou de louer directement un logement à Châtelailon-Plage.





Sociétés locales, vous avez la parole!

Retrouvez l'actualité des sociétés culturelles et sportives de la Commune d'Evolène! Une partie d'entre elles ont souhaité s'adresser à vous par l'intermédiaire de ce bulletin d'information. Nous les remercions pour leur contribution et leur souhaitons le meilleur dans le cadre de leurs activités et manifestations qui rythment la vie d'Evolène.

Fanfare Echo de la Dent-Blanche

Chère citoyenne, cher citoyen,

La fanfare l'Echo de la Dent-Blanche des Haudères a le plaisir de vous convier à son traditionnel concert de Noël le vendredi 22 décembre 2023 à 20h00 à la salle de gymnastique du centre scolaire à Evolène.

Sous la direction de Lionel Fumeaux, vous aurez l'occasion d'écouter la pièce «Les tableaux d'une exposition» de Modest Moussorgsky, orchestré par Maurice Ravel et arrangé par Frédéric Théodoloz.

À l'issue du concert, nous nous réjouissons de partager en votre compagnie le verre de l'amitié, offert par l'Office du Tourisme d'Evolène, lors de la réception qui suivra notre concert. Les musiciennes et musiciens espèrent vous retrouver nombreux lors de cette soirée et vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

Evolène – 24, 25 & 26 mai 2024

70^e Anniversaire de l'Echo de la Dent-Blanche

57^e Amicale des fanfares du Val d'Hérens

75^e Festival des musiques du Valais Central

■ Programme détaillé

Vendredi 24 mai 2024 : dès 19h, soirée Hérensarde et soirée du 70ème

- Sociétés invitées: Arc-en-Ciel d'Evolène, l'Alouette d'Hérémente, Fifres et Tambours La Maya de Suen, Fifres et Tambours Les Aiglons d'Hérémente, Cor des Alpes Le Lac Bleu d'Evolène, Cor des Alpes Edelweiss d'Hérens, Evo-line dancers d'Evolène et l'école de musique « les Pt'its Moujess »
- Productions des sociétés sous la cantine de fête et repas – place Clos Lombard
- Dès 23h, animation musicale

Samedi 25 mai 2024 : concours des solistes de la FMVC et Amicale des fanfares du Val d'Hérens

- Concours des solistes de la FMVC: de 8h à 17h au centre scolaire (finales dès 16h)
- Amicale des fanfares du Val D'Hérens: dès 15h30, animation dans les villages de la commune d'Evolène
- **Sociétés invitées:** L'Echo des Glaciers Vex, La Dixence Hérémente, L'Echo du Mont-Noble Nax, La Perce-Neige Hérens, l'Echo de la Dent-Blanche Les Haudères, l'Edelweiss des Diablerets des Hauts de Conthey et La Cécilia Ardon.
- Dès 17h, arrivée des sociétés, parc de la Dent-Blanche
- Partie officielle: morceaux d'ensemble, remise de la bannière, vin d'honneur
- Dès 18h30, cortège (Taverne – place de fête)
- Productions des sociétés sous la cantine de fête et repas – place Clos Lombard
- Dès 23h, animation musicale avec DJ JESUS



Sociétés locales, vous avez la parole!

Dimanche 26 mai 2024: Festival des musiques du Valais Central

- **Sociétés invitées:** L'Echo de la Dent-Blanche Les Haudères, La Dixence Hérémente, L'Echo du Mont-Noble Nax, La Laurentia Bramois, L'Harmonie Sion, L'Echo du Rawyl Ayent, L'Avenir Grimisuat-Champlan, l'Echo du Prabé Savièse, La Contheysanne Aven-Conthey, l'Echo du Mont Aproz, l'Indépendante Riddes, Le Corps de Musique Saxon et La Grand Garde Saillon
- Dès 8h, concours en salle devant jury – salle de gym
- Dès 9h, arrivée des sociétés, parc de la Dent-Blanche
- Partie officielle: morceaux d'ensemble, hommage aux défunts, remise de la bannière, vin d'honneur
- Dès 11h, grand cortège (Taverne – place de fête)
- Productions des sociétés sous la cantine de fête, concert de la fanfare des jeunes de la fédération, partie officielle (remise des prix et distinctions) et repas
- Dès 18h30, animation musicale avec DJ JESUS

Quelques chiffres:

- 2 jours de montage (18 mai) et démontage de la tente (27 mai)
- 3 jours de fête
- 200 bénévoles
- 70 commissaires
- 1'600 repas servis aux sociétés invitées et aux invités
- 70 jeunes solistes de moins de 20 ans
- 28 sociétés invitées
- 2 cortèges réunissant près de 1'000 participants
- Plus de CHF 150'000.- de frais

La fête sera belle à Evolène les 24, 25 & 26 mai prochains.

Les musiciennes et musiciens de l'Echo de la Dent-Blanche ont besoins de vous, que ce soit:

- en tant que bénévoles,
- en tant que commissaires pour accompagner les différentes sociétés,
- en tant que généreux donateurs / sponsors,
- ou simplement en tant que participants à la manifestation.

Vous souhaitez nous aider? N'hésitez plus, contactez-nous :

- Par e-mail: president.edb2024@gmail.com
- Par sms ou WhatsApp: +41 79 626 49 20
- Par courrier: Philippe Métrailler, Président du CO, Route de Sion 22, 1983 Evolène



Sociétés locales, vous avez la parole!

Fondation Atelier Marie Métrailler

De beaux projets pour l'Atelier de tissage



L'année 2023 a vu se développer les activités de la Fondation Atelier de Marie Métrailler de manière réjouissante. Rideaux, revêtement de coussins de fauteuils, chemins de table, sets, nappes, sacs, bourses à pain et à pommes de terre, plaids, objets de décoration ont vu le jour sous les mains expertes, adroites et inventives de nos tisserandes et couturières. Cet été, un nombre important de visiteurs a franchi la porte de l'atelier, tous plus admiratifs les uns que les autres de voir que la tradition perdure aussi merveilleusement.

Relevons également que dans le cadre des 120 ans du Nouvelliste cet automne, Marie Métrailler a été élue Valaisanne de la décennie 1930 parmi nombre de personnalités de renom.

Parallèlement, notre atelier a été choisi parmi 57 projets par le Service de la Culture de l'Etat du Valais pour bénéficier d'une aide post-covid allouée par la Confédération.

Un dossier très fourni a été soumis en automne 2022 et le 21 décembre nous avons appris avec une immense joie notre sélection. Notre présentation s'est axée sur trois projets à réaliser qui nous tenaient particulièrement à cœur pour l'amélioration de la

visibilité de l'atelier: le site internet, la présentation virtuelle et le sentier didactique.

1. Le site internet de la Fondation a ainsi été remis à neuf et intègre désormais une boutique en ligne pour la vente des créations des tisserandes.
2. Une présentation virtuelle de l'histoire de l'atelier de tissage et de la vie de Marie Métrailler a été préparée en trois langues et sera diffusée sur un écran au sein de l'atelier pour l'accueil des visiteurs. Elle épargnera du temps aux tisserandes qui n'auront plus à interrompre leur travail à chaque visite.
3. Le plus important projet est la création d'un sentier didactique consacré à l'histoire de Marie Métrailler et de l'atelier. Les visiteurs sont emmenés à travers le village d'Evolène et ses alentours en suivant 15 panneaux placés sur des lieux d'intérêts sélectionnés dans le livre La Poudre de Sourire. A chacun de ces postes, le visiteur aura accès à des informations sur le lieu et à la lecture d'un passage de La Poudre de Sourire, accompagné de musiques composées spécialement pour l'occasion.

Ce nouveau sentier didactique sera un grand atout pour le tourisme dans la région. En effet, nous constatons, au vu des multiples questions posées régulièrement à l'atelier, que le personnage de Marie Métrailler fascine et interpelle bien au-delà de nos contrées. Vous pourrez trouver toutes les informations pratiques et les événements à venir quant à ce nouveau sentier didactique sur notre site internet via le QR-Code ci-après.

L'atelier de tissage Marie Métrailler a encore plusieurs projets en cours de réalisation et à venir. Le potentiel d'un tel lieu, qu'il soit historique ou artisanal, est énorme





Sociétés locales, vous avez la parole!

52

et nous tenons à ne pas le perdre. Beaucoup de choses restent à entreprendre pour rendre à l'atelier de Marie Métrailler sa gloire d'antan.

L'artisanat est un art qui a un coût, raison pour laquelle l'Association des Amis de la FAMM a été fondée. Moyennant une cotisation annuelle, vous pouvez y adhérer et aider la FAMM à perpétuer la tradition du tissage évolénard et faire rayonner notre patrimoine dans l'esprit d'ouverture de Marie Métrailler. Les cotisations sont à verser sur le compte:

Banque cantonale du Valais, Amis de la Fondation atelier de Marie Métrailler (FAMM), IBAN: CH2700765001052396101
Vous trouverez également toutes les informations sur notre site internet en scannant le QR-code ci-contre.

Vous avez des questions concernant l'atelier de tissage? Vous souhaitez adhérer à l'association des Amis de la FAMM? Vous voudriez rejoindre notre équipe? Vous souhaitez offrir un cadeau d'exception pour un proche à Noël?

N'hésitez pas à nous contacter par mail: info@atelier-marie-metrailler.ch

Toute l'équipe de l'Atelier Marie Métrailler ainsi que le conseil de la Fondation vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année!

- L'atelier sera ouvert en nocturnes le vendredi 16 décembre et le samedi 29 décembre 2023 jusqu'à 20h!

- De nombreuses idées-cadeaux vous attendent!
- Une soirée lecture de La Poudre de Sourire par Marlène Mauris est organisée le 29 décembre à 20h à l'atelier!
- Autres jours d'ouverture les jeudis, vendredis et samedis de 13h30 à 17h30 ou sur demande auprès d'Evolène Région Tourisme ou par mail à info@atelier-marie-metrailler.ch

Un MERCI particulier à:

- L'équipe d'Evolène Région Tourisme et son directeur et membre du conseil de la Fondation, Dylan Métrailler, qui a œuvré à la réalisation des 3 projets financés par le Service de la culture de l'Etat du Valais.
- Eric Quinodoz, membre du conseil de la Fondation, qui a rédigé le texte de projet et veillé à sa mise en application. Eric assure également les visites de l'atelier pour ERT, avec un commentaire des plus intéressant et captivant.
- Stéphane Métrailler, pour la gestion du projet du sentier didactique.
- Marlène Mauris, conteuse d'un jour qui a prêté sa voix à Marie Métrailler.
- Xavier Moillen, musicien professionnel qui a composé les musiques des différents postes du sentier didactique.
- Anna Dada, illustratrice des panneaux du sentier didactique.
- Gisèle Pannatier, pour son aide à la réalisation du sentier didactique.





Sociétés locales, vous avez la parole!

Festival classique des Haudères

Retour sur la XXI^e édition

Du 28 juillet au 4 août dernier, une trentaine de musiciennes et musiciens, le Quatuor Terpsycordes en tête, et près de mille auditeurs ont vécu une magnifique semaine de musique à la Chapelle des Haudères, et de soleil dans le Val d'Hérens.



La générosité des institutions publiques et privées qui nous soutiennent ainsi que la fidélité sans faille de la Paroisse, de la commune d'Evolène et d'Evolène-Région-Tourisme sont à relever une fois de plus ; De même que le bon accueil réservé aux musiciens et au public par les établissements qui les hébergent.

L'Association du Festival de Musique des Haudères remercie ici toutes celles et ceux qui ont contribué au succès de cette

XXI^e édition. Sans oublier le public, acteur principal de ce succès, toujours aussi nombreux et enthousiaste, année après année. La prochaine édition aura lieu du 27 juillet au 3 août 2024.

Conteuses d'Evolène

Entre chimère et vérité, par les chemins de la fantaisie, elles s'en content et s'en racontent

**Danièle et Bernadette content
au Musée à Evolène
les 29 décembre 2023 et
2 janvier 2024 à 17 heures
le dimanche de Carnaval à 16h30 et le
lundi gras à 17 heures**

Pendant le temps de l'Avent une fenêtre s'ouvre chaque jour dans le village d'Evolène

**les conteuses vous offrent un moment
de conte et de partage
les 15, 16, 22 et 23 décembre entre
18 heures et 19 heures**

Nous contons également pour des anniversaires, des fêtes de famille ou des soirées à thèmes.

Danièle: 079 324 96 40

Bernadette: 079 339 64 65





Sociétés locales, vous avez la parole!

Club sportif « Les Pionniers du Val d'Hérens »

Le club sportif «Les Pionniers du Val d'Hérens» vient de fêter ses 50 ans d'existence, un demi-siècle consacré à la promotion d'activités saines pour les jeunes et moins jeunes de notre région comme la pratique du ski de fond, de la marche et du VTT.

Toujours aussi motivés, les membres des Pionniers proposent à nouveau une riche palette d'activités pour 2023/24. La saison d'hiver débutera par une manche de la coupe suisse de ski de fond le 23 décembre 2023 à Satarma destinée aux OJ. Puis, ce sera le traditionnel Evolène Nordic Trophy le 14 janvier 2024 qui accueillera jeunes et adultes sur différents parcours entre Les Haudères et Evolène.

A fin janvier, le samedi 27, le club mettra sur pied une sortie dans la vallée de Conches à l'occasion des épreuves de coupe du

monde de ski de fond afin d'admirer les meilleurs athlètes lors de l'épreuve du sprint.

Durant tout l'hiver, le club organise aussi des cours de ski de fond le samedi matin à l'attention des jeunes de tout niveau. Une information sera diffusée dans les écoles.

Enfin, l'épreuve phare de notre club, le Raid évolénard FMV aura lieu cette fois le **2^e week-end de juin**, soit les 8 et 9 juin 2024. Au programme les courses enfants et jeunes ainsi que les trois parcours de 24km, 35km et 62km tracés dans le cadre magnifique de notre commune. De quoi faire le bonheur des amateurs de VTT de tous niveaux, d'autant plus qu'un parcours de 27 km pour les adeptes de VTT électrique sera à nouveau proposé.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons une année active, sportive et en santé.

Lè Tarkêss

Cher public **MERCI** d'être là pour nous! Nous avons été heureux de vous voir sourire, de vous entendre rire, de vous offrir un moment de bonheur après cette longue absence car chez nous un seul virus est toléré: CELUI DU THÉÂTRE. **MERCI** chers bénévoles car sans vous l'épopée n'existerait pas, grâce à votre soutien nous pouvons réjouir aussi les papilles des spectateurs, mettre en place, ranger; vos petites mains sont précieuses.





Sociétés locales, vous avez la parole!

Nous recherchons un éclairagiste qui serait intéressé à faire partie de l'aventure. Technique et créativité, l'éclairagiste exerce un métier artistique qui comporte une forte dimension technique. Son rôle consiste à définir, mettre en place les projecteurs, gérer la console lors des spectacles. Le théâtre est fait de mille métiers et celui d'éclairagiste pourrait susciter une vocation?! Pourquoi pas!

Un cours sera prochainement organisé avec un professionnel et il y a aussi la possibilité de participer à d'autres cours qui sont pris en charge par la société grâce à son affiliation à la fédération suisse des sociétés théâtrales d'amateurs.

Pour toute information: letarkess@gmail.com
Nous vous souhaitons des fêtes lumineuses en famille.



La Maison des Alpes

■ 2023-2024, une nouvelle étape

Le succès des activités effectuées durant 2023 a contribué à ancrer encore un peu plus La Maison des Alpes dans le paysage culturel de la Vallée. Ce sont certainement plus de 1000 personnes qui ont participé à l'une ou l'autre de nos activités estivales. 2023 a aussi été pour le Conseil l'année d'une réflexion de fond sur la stratégie pour faire de la Fondation un espace ouvert, attractif et visible. Une rénovation par étapes de la Maison de la Fauchère, fonctionnelle et respectueuse du patrimoine, accompagnée d'une animation progressive du site, est à l'agenda des 2 prochaines années. Un financement participatif sera mis sur pied début 2024 afin de réinstaller l'eau, l'électricité et aménager l'intérieur des premiers étages.

■ Vision 2024

Après l'abandon du Projet Le Cairn en 2008 et les difficultés à trouver un financement, le Conseil de Fondation a décidé de redéfinir les grands axes de son développement. A cette fin, il a procédé à une vingtaine d'interviews avec des acteurs institutionnels, culturels et politiques du Valais. Des rencontres ont aussi eu lieu avec des architectes et des représentants du canton. Il en est ressorti l'objectif de faire de La Maison des Alpes un espace incontournable, où pourront être débattus les enjeux environnementaux, économiques et touristiques de la Région. Si la géologie et la glaciologie resteront au cœur du mandat de la Fondation, celle-ci élargira son horizon en fonction de ses partenariats avec des institutions universitaires et de recherche. Un projet de rénovation par étapes, respectueux du patrimoine et fonctionnel, va voir le jour dans les prochains mois. Afin de réinstaller l'eau, l'électricité et aménager l'intérieur des premiers étages, une recherche de fonds par financement participatif sera lancée en début d'année prochaine.

2024 mettra aussi la Maison des Alpes et Evolène à l'honneur avec une participation au projet suisse «Regarder le glacier s'en aller» qui invitera de juin à octobre 2024 les principales institutions culturelles et musées de notre pays à une exposition décentralisée sur la disparition des glaciers. La Maison des Alpes abritera une installation artistique réalisée par Le Cairn, association qui prendra ses quartiers à Evolène dès fin juin. L'exposition temporaire du Centre, ainsi que d'autres événements réunissant artistes et scientifiques complèteront ce programme.

■ Rétrospective 2023

Exposition «L'eau - ça coule de source?»: Organisation Hans-Ruedi et Regula Pfeifer. L'exposition temporaire 2023 au Centre



Sociétés locales, vous avez la parole!

des Haudères a présenté les résultats de recherche du Centre de Recherche en Environnement Alpin (CREALP) de Sion. Elle a attiré plus de 500 visiteurs, preuve de l'intérêt pour cette thématique bien actuelle. Le circuit découverte qui l'accompagnait (15 panneaux dans le village des Haudères) traitait de «*L'eau dans la vie quotidienne: passé, présent, futur et défis climatiques*». *Festival de films: Sélection, organisation et présentation: Romaine Perraudin-Kalbermatter, Marcel Gaspoz, Marguerite Contat, Evolène Région Tourisme.*

Succès confirmé avec à la fois de nouveaux spectateurs et de fidèles participants, impatients de découvrir les 5 films animaliers proposés par la Fondation: «*Le clan des marmottes*» (Anne, Véronique et Eric Lapiéd), «*L'heure blanche*» et «*Premières loges*» (Vincent Chabloz), «*Ours, simplement sauvage*» et «*La panthère des neiges*» (Vincent Munier). Audience particulièrement importante pour ce dernier, obligeant les organisateurs à prévoir une 2^e séance le même soir. A noter la participation appréciée du géophysicien, guide et photographe F. Perraudin, revenu du Kirghizistan où la panthère se laisse parfois apercevoir et photographier.

Portes ouvertes sur le site de la Fauchère: organisée en coopération avec l'association des Amis de la Maison des Alpes:

Une participation en augmentation pour la visite, et un succès dont le maître mot a été la convivialité, grâce à un soleil de dernière

minute, la raclette et l'accordéon d'Aline Crottet.

Excursions à Ferpècle: conduites par le glaciologue Amédée Zryd, le géologue Pierre Kunz et les biologistes, Romaine Perraudin Kalbermatter et Brigitte Lods-Croset.

L'évolution du paysage, la géologie, les glaciers et leurs zones alluviales ont été au centre de 3 excursions qui ont groupé pas loin de 80 personnes.

Animations: De nombreuses visites guidées du Centre, entre autres à l'occasion de la réunion de l'Association Valaisanne des Musées (AVM) et d'une sortie des Présidents des Communes et du Préfet du district de Sion, ont accompagné l'exposition durant l'été. En parallèle ont eu lieu, des animations pour familles lors de la fête du village des Haudères, l'accueil de 140 élèves du Val d'Hérens et leurs enseignants pour des ateliers d'une journée sur «*La gestion de l'eau.*»

■ Remerciements

Un grand merci au CREALP, pour la réalisation de l'exposition et l'apéritif du vernissage, ainsi qu'à tous les sponsors qui ont soutenu cette manifestation. Merci aussi à Evolène Région Tourisme, et la Commune d'Evolène pour leur soutien régulier, aux musicien(ne)s Aline Crottet et Adrien Perrin, aux membres du Conseil de Fondation et à l'Association des Amis, à Hans-Ruedi et Regula Pfeifer, qui font preuve d'un enthousiasme sans réserve.





Sociétés locales, vous avez la parole!

Le Musée à Evolène

Les Fêtes de l'Hiver au Musée à Évolène

À notre altitude, l'hiver s'installe bien avant le solstice: dès le Jour de la Toussaint, l'atmosphère hivernale baigne le déroulement des journées. Autrefois, lù féira dè la Chèm Martin attirait toute la population évo-



lénarde et diffusait un air de fête dans le village. Le marché du bétail, les étals colorés des marchands de textiles, les odeurs appétissantes de châtaignes grillées, les éclats de voix, tout conférait à ce jour de foire un caractère festif qui tranchait avec le quotidien.

■ Les fêtes de Tsalènde

La Saint-Nicolas représente une date importante dans le calendrier des fêtes enfantines. Cacahuètes, noix et oranges, biscuits et chocolats laissés au passage de l'âne dans la soirée du 6 décembre enchantaient les visages. Cette année, la lumière s'allume au Musée le soir de la Saint-Nicolas: la sixième Fenêtre de l'Avent du village s'illumine à partir de 18 heures. Les épices parfumant le vin chaud propagent les signes précurseurs des fêtes de fin d'année. Lè Féithe dè Tsalènde s'étendent de la Veulye dè Tsalènde jusqu'au jour de l'Épiphanie. En patois, le terme signifiant Noël est un nom pluriel, soulignant la durée. Dans la représentation montagnarde, la période de Noël clôt l'année laborieuse et correspond à un temps de repos, analogue

à celui que traverse la nature, auquel s'associe une disponibilité à la fête. Des senteurs de cannelle et d'épices emplissent l'air, on partage la délicieuse torche.

Pendant le temps de Noël, le musée ouvre ses portes dans l'après-midi et deux veillées de contes à l'intérieur de la Demeure du Châtelain enthousiasment les adultes autant que les enfants.

Après les fêtes familiales et religieuses de Noël et celles du Nouvel An, la collectivité se trouve propulsée dans une autre période festive de l'hiver: les réjouissances carnavalesques.

■ Le temps de Carnaval

La nuit de l'Épiphanie donne sur la cour d'une fête, capitale à Évolène, surtout pour les jeunes gens: le temps de carnaval. Patôye, èmpalyèu et les Marie circulent dans la rue centrale aux côtés de toutes sortes de personnes déguisées. Ces coutumes carnavalesques, plongeant leurs racines dans la nuit des temps, continuent à vivre...

Les contes de carnaval résonnent au Musée et s'adressent à tout public. De plus, le Musée sera ouvert les après-midi.

Les temps de Noël et de Carnaval donnent à l'hiver son caractère de fête populaire avant la période du Carême, entrecoupée par la Fête de Saint-Joseph, annonciatrice du retour du printemps.





Evolène est une terre de culture et de sport, merci à vous toutes et tous de la faire vivre





Evolène Région Tourisme vous informe

L'équipe d'Evolène Région Tourisme a le plaisir de partager avec vous son engagement pour le tourisme et le dynamisme de la vie locale ! L'offre variée que propose ERT s'adresse aux amoureux de la région aussi bien qu'aux Evolénards et aux Evolénardes. La stratégie repose sur des expériences sur les quatre saisons, s'adressant aux amateurs de nature, de sport, de culture et bien évidemment de goût. Depuis l'assemblée générale d'avril 2023, un tout nouveau comité s'attelle à poursuivre les missions historiques de l'association, à maintenir les prestations existantes tout en développant de nouvelles stratégies pour l'avenir. Suite à l'impossibilité de se réunir pendant la période de la pandémie, les commissions avaient malheureusement ralenti la cadence des échanges. Depuis ce printemps, le comité a entamé une réflexion sur la constitution de nouvelles commissions, tout en déléguant certaines tâches opérationnelles directement au bureau d'ERT. Ainsi, dans un esprit proactif, de nouvelles commissions émergent désormais, avec le but de développer la visibilité de la région et son attractivité. Quatre commissions sont ainsi maintenues ou créées, et toute personne désirant rejoindre l'une d'elle peut s'adresser directement à ERT. Il s'agit de la commission animation, de la commission mobilité, de la commission culture et de la

commission communication & ambassadeurs. La structure d'ERT a ceci de particulier de ne pas être un service communal, comme dans d'autres régions. Son organisation en association, conventionnée avec la Commune d'Evolène, lui permet de développer des collaborations avec une certaine indépendance. Ces coopérations sont par ailleurs très fructueuses. ERT participe notamment aux actions de VDH3, la structure de promotion du Val d'Hérens. C'est ainsi par exemple que l'année 2023 a été marquée par l'organisation couronnée de succès de la Finale Nationale de la Race d'Hérens. Pour la première fois, les membres des syndicats d'élevage d'Héremence, Evolène, La Sage, Les Haudères et Saint-Martin ont uni leurs forces et leur expérience pour mettre sur pied à la fois le traditionnel combat qualificatif le 30 avril dans l'Hérens-Arena des Haudères, mais aussi - et surtout - la Finale Nationale de la Race d'Hérens les 13 et 14 mai 2023 dans la mythique arène de Pra-Bardi à Sion. Avec eux, les autorités communales d'Héremence, Saint-Martin et Evolène, les nombreuses sociétés locales de la vallée ainsi que le groupement Val d'Hérens Tourisme ont travaillé d'arrache-pied pour offrir deux week-ends placés sous le signe du terroir, des traditions, des rencontres et de la convivialité.



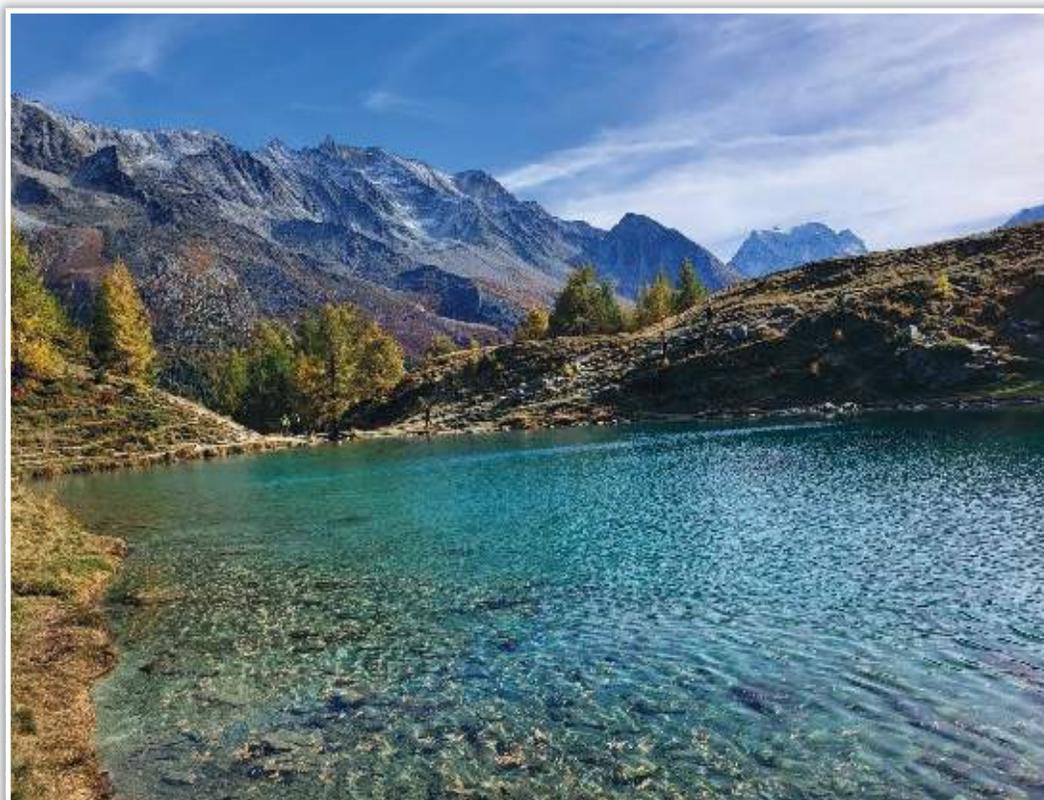


Evolène est une terre de culture et de sport, merci à vous toutes et tous de la faire vivre

ERT est par ailleurs très impliqué dans les dossiers concernant l'Espace Dent-Blanche, et participe activement aux développements des projets liés aux remontées mécaniques, l'une des thématiques fortes de l'essor touristique et du dynamisme local sur quatre saisons. La discussion, l'échange et la recherche de solutions est au cœur des préoccupations. ERT se met ainsi au service des sociétés et de la communauté. Pour ce faire, le comité prévoit également d'organiser des rencontres citoyennes, permettant d'échelonner les thèmes importants sur l'année, au lieu d'en débattre uniquement durant les assemblées générales. En sondant ainsi l'avis des résidents, des hôtes, des partenaires et des commerçants de manière trimestrielle, les objectifs pourront être adaptés

plus rapidement pour une exécution efficace des projets du bureau. Le comité se tient évidemment à disposition de la population, pour tout échange. Il est composé de Marlène Mauris, présidente, Séverine Loncke, vice-présidente, Marie-Jo Gessler, secrétaire, Virginie Gaspoz, déléguée communale ainsi que ses membres, Laetitia Ordioni, Cyril Debeauvais, Daniel Hinnen et Stéphane Gaspoz.

ERT se réjouit d'un excellent été 2023, qui a vu ses nuitées atteindre un nouveau record. La commune d'Evolène, avec la collaboration de l'équipe technique d'ERT, veille à l'entretien des sentiers, tout en développant un projet d'amélioration de l'existant. Tous les retours et toutes les remarques des usagers sont les bienvenus, afin de répondre à cette exigence de sécurité et de





Evolène est une terre de culture et de sport, merci à vous toutes et tous de la faire vivre

confort. Une réflexion sur les possibilités de rendre leurs abords des plus accueillants est en cours, permettant en particulier aux personnes dont la mobilité peut s'avérer difficile de trouver des points de repos et d'accès. Dans un même esprit d'amélioration des facilités, ERT collabore avec la commune sur des signalétiques de plus en plus efficaces, ainsi que sur une étendue de l'offre de lieux de commodités, notamment les toilettes publiques et en nature, pour ne pas les citer.

L'année 2023 a également marqué le retour des CIME, Célébrations Interculturelles de la Montagne à Evolène, après une absence forcée due à la pandémie du COVID. Tout comme dans le cadre de la Finale Nationale de la Race d'Hérens, cet événement a été extrêmement fédérateur pour le public, mais aussi pour la population. Le bénévolat et l'engagement citoyen ont été très remarqués et ont démontré l'attachement des habitants pour leurs manifestations, pour leur tradition vivante. Le festival s'est illustré dans tous les villages de la commune, créant un trait d'union exceptionnel entre les différents commerces, villages et points d'intérêt. La réussite était au rendez-vous, les échanges riches et fournis. La fête de la mi-été a clos le festival dans la joie et l'esprit de fête.

Les nombreuses manifestations carnavalesques, sportives, ainsi que les marchés artisanaux et gourmands ont également fédéré un large public tout au long de l'année. Du point de vue culturel, notons l'anniversaire des soixante ans d'existence des Concerts de La Sage, qui ont notamment invité la Fanfare l'Echo de la Dent-Blanche pour une prestation spéciale sur la Colline Saint Christophe, très appréciée.

ERT souhaite également vous informer de la tenue de nombreux événements durant les prochains mois, qu'ils soient sportifs avec des courses de ski de fond, chiens

de traîneau ou culturels avec les Lucioles de La Sage, une pièce de théâtre en hommage à René Morax, des concerts classiques ou encore le traditionnel Carnaval d'Evolène et les 111 ans des Maries. Aussi, le village hivernal prendra une grande place durant les Fêtes de fin d'année et vivra sa troisième édition du 26 au 30 décembre prochain dans le Parc de la Dent-Blanche d'Evolène avec des nouveautés attendues.

De manière anticipée, ERT en profite pour vous annoncer la tenue d'une manifestation de grande ampleur dans la région prochainement. En effet, elle s'est entou-



rée du club de Bramois pour organiser la Fête cantonale valaisanne de lutte les 20 et 21 juillet 2024 à l'Hérens-Arena des Haudères. ERT se tient volontiers à disposition pour de plus amples informations concernant cet événement et accueille volontiers les personnes souhaitant contribuer à la bonne réussite de celui-ci, que ce soit en y participant bénévolement ou via le carnet de fête de manière financière ou en dons en nature.



Evolène est une terre de culture et de sport, merci à vous toutes et tous de la faire vivre

62

Dans les projets réjouissants qui se concrétisent encore pendant l'année 2023, ERT souhaite relever sa fructueuse collaboration avec la Fondation Atelier de Marie Métrailler (FAMM). Un tout nouveau sentier didactique autour et à travers le village d'Evolène permettra une découverte d'une activité artisanale et commerciale que peu de destinations peuvent mettre en avant: le tissage traditionnel. La figure de Marie Métrailler, dont l'entretien avec Marie-Madeleine Brumagne s'est traduit par l'ouvrage «La Poudre de Sourire», est devenue une personnalité par-delà notre région. Ses nombreuses relations, sa pensée originale et ses réalisations font désormais partie du patrimoine évolénard. Le sentier qui lui est dédié sera à la fois une promenade accessible à tout public, mais également une découverte auditive et visuelle inédite dans le village.

Membres ERT

Souhaitez-vous devenir membre d'Evolène Région Tourisme ? N'hésitez pas à contacter l'Office du Tourisme afin d'y réaliser les démarches.

Newsletters

Pas encore inscrits à la newsletter ?
N'hésitez pas à scanner le QR Code suivant :



Informations et contacts

Pour toutes questions et informations, nous sommes à votre disposition.
Retrouvez notre équipe sur notre site internet, sous l'onglet « A propos de nous »

Evolène Région Tourisme

Place de Clos Lombard 6, 1983 Evolène
+41 (0) 27 283 40 00 | info@evolene-region.ch
www.evolene-region.ch





Commune Evolène mm Evolène

ALIÉNOR

Hommage à René Morax, pour ses 150 ans
— Par la compagnie « La Renaissance » —

VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2023 | 20H00
AU CENTRE SCOLAIRE D'EVOLÈNE

Lecture théâtralisée
avec **Lydia Weyrich** | actrice et **Laudine Dard** | harpiste

Présentation de la pièce
par **M. Yvan Schwab** | Directeur du Musée Forel à Morges

Mise en valeur et présentation
de l'**Atelier Marie Métrailler à Evolène**

Marie Métrailler, à propos de René Morax
*« C'était un homme d'une extraordinaire gentillesse,
d'une grande bonté, plein d'humour »*

**APÉRITIF OFFERT PAR LA COMMUNE
D'EVOLÈNE À LA FIN DE LA PIÈCE**

Prix d'entrée : **CHF 20.- / personne**
(gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans)
L'intégralité de la recette sera remise à
L'Atelier de Tissage Marie Métrailler à Evolène

Durée : 01h30

Plus d'infos et réservation directement
à l'Office du Tourisme d'Evolène
info@evolene-region.ch
027 283 40 00



Convocation

L'Assemblée primaire de la commune d'Evolène est convoquée en séance ordinaire le

Mardi 19 décembre 2023 à 20h00

A la salle de gymnastique du Centre scolaire d'Evolène

L'ordre du jour est le suivant:

1. Budget 2024

- a. Communications fiscales
- b. Présentation du budget 2024
- c. Présentation du plan financier 2025-2028
- d. Décision concernant le budget 2024

2. Informations et état des lieux

- a. Projet de construction « Clos Lombard »
- b. Projet de construction « Santé et Petite enfance »

3. Divers

Une verrée sera servie à l'issue de la séance.

Conformément à la loi sur les communes du 5 février 2004, article 15, les comptes peuvent être consultés, au greffe communal, **dès ce jour jusqu'au 19 décembre 2023**, durant les heures d'ouverture du bureau communal.

Evolène, le 24 novembre 2023

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

La Présidente
Virginie Gaspoz

Le Secrétaire
Dany Gaspoz